

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1707

20 août 2010

### SOMMAIRE

123 SCI .....	81897	Hydraganymed S.A. ....	81933
Algodeal Luxembourg S.à r.l. ....	81906	iCON Master Holdings (GBP) S.à r.l. ....	81906
Allinvest Fund .....	81906	Idamante S.à r.l. ....	81925
Amtrust Re 2007 (Luxembourg) .....	81911	Idea-Light S.à r.l. ....	81933
Amtrust Re 2007 (Luxembourg) .....	81907	IHV Invest Sàrl .....	81925
Angelab International S.A. ....	81907	Industrial Re S.A. ....	81936
Arielle-1 S.à r.l. ....	81901	INVESCO Management S.A. ....	81934
A.S.Q. S.à r.l. ....	81911	JCP Invest S.A. ....	81897
Belfe S.A. ....	81911	KPI S.à r.l. ....	81925
Beltrust S.A. ....	81892	Launchchange Finance S.à r.l. ....	81930
Beltrust S.A. SPF .....	81892	Lead Tech International Sàrl .....	81897
Bendler Investments S. à r.l. ....	81912	Lumen Investments S.à r.l. ....	81930
Bensell Real Estate Holdings II Sàrl .....	81901	Lux Suitcase 1 S.à r.l. ....	81933
Bluesky AcquisitionCo S.à r.l. ....	81890	Maltemi Investments S.à r.l. ....	81926
Brevan Howard Investment Fund .....	81903	Mercuria Independent Risk Solutions S.A. ....	81933
Business Solutions Builders (Luxembourg) .....	81905	Pusan S.A. ....	81891
CEREP III France S.à r.l. ....	81917	RD Sport Medicine S.A. ....	81891
Citerna S.A. ....	81917	Sagewood Luxembourg S.à r.l. ....	81893
Codepa S.A. ....	81890	Saley S.A. ....	81891
Compagnie de Réassurance Akzo Nobel S.A. ....	81936	Scheidegg Properties Sàrl .....	81934
Consobis S.A. ....	81917	St. Modwen Properties Luxembourg S.à r.l. ....	81921
db x-trackers II .....	81906	St. Modwen Properties S.à r.l. ....	81921
Denise Invest SA .....	81921	TPG Growth -Yahtzee S.à r.l. ....	81930
Ecolab Lux 4 S.à r.l. ....	81917	TPG Sonic S.à r.l. ....	81930
EPISO Luxembourg Holding S.à r.l. ....	81921	United Re (Europe) .....	81892
Episo Tapas S.à r.l. ....	81921	Valim S.à r.l. ....	81903
Estation .....	81920	Van Dijken S.à r.l. ....	81890
Eurowind S.A. ....	81906	Victor Buck Services .....	81890
G.L. et F. Simone & Fils Immobilière S.à r.l. ....	81921	Vie Privée Rue Wilson .....	81897
Groupe Olidef S.A. ....	81891	World Helicopters S.à r.l. ....	81912
Horacio .....	81925	Worldship S.A. ....	81892

**Van Dijken S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5630 Mondorf-les-Bains, 3, avenue Docteur Klein.

R.C.S. Luxembourg B 149.617.

*Extrait en rapport avec des cessions de parts sous seing privé intervenues en date du 28 juin 2010.*

Les parts sociales sont dès à présents souscrits comme suit:

Monsieur Jan VAN DIJKEN .....	25,- parts sociales
Madame Sylvie VAN DIJKEN .....	75,- parts sociales
Total .....	100,- parts sociales

Mondorf-les-Bains, le 2 juillet 2010.

*Pour VAN DIJKEN S.à.r.l.*

Référence de publication: 2010086331/14.

(100095613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Victor Buck Services, Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 74.373.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 2 juillet 2010.

Référence de publication: 2010086332/10.

(100096551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Codepa S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 25.961.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2010:*

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Madame Sabrina COLLETTE, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, et de Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Fiduciaire GLACIS S.à r.l., ayant son siège social au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

Elle accepte la démission de Madame Denise VERVAET, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, de ses fonctions d'administrateur et appelle en remplacement Madame Séverine FEITLER, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2010086561/20.

(100095352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

---

**Bluesky AcquisitionCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 153.255.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n°58922 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010087037/10.

(100096738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2010.

---

**Pusan S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 54.027.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2010*

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Madame Sabrina COLLETTE, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, et de Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Fiduciaire GLACIS S.à r.l., ayant son siège social au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

Elle accepte la démission de Madame Denise VERVAET, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, de ses fonctions d'administrateur et appelle en remplacement Madame Séverine FEITLER, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2010086573/20.

(100095363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

---

**RD Sport Medicine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 139.308.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 25 juin 2010*

Monsieur MARIANI Daniele, Monsieur FARINA Nicola et Monsieur DONATI Régis sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur KARA Mohammed est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Pour extrait sincère et conforme

RD SPORT MEDICINE S.A.

Régis DONATI

Administrateur

Référence de publication: 2010086574/16.

(100095457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

---

**Groupe Olidef S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7622 Larochette, 14A, rue Osterbour.  
R.C.S. Luxembourg B 132.914.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010086756/12.

(100096090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Saley S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 110.883.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2010*

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Monsieur Francesco RESSIGA VACCHINI, avec adresse professionnelle à Via Magatti, 1, CH-6901 LUGANO, et de Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18a,

boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Fiduciaire GLACIS S.à r.l., ayant son siège social au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

Elle accepte la démission de Madame Denise VERVAET, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, de ses fonctions d'administrateur et appelle en remplacement Madame Sabrina COLLETTE, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2010086575/20.

(100095367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

---

**United Re (Europe), Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 35.758.

*Extrait de procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, 19 rue de Bitbourg, le 21 juin 2010*

L'Assemblée nomme M. Timothy W. CARTER, M. David JOHNSON, M. Kieran O'MAHONY, Mme Karen ATTENBOROUGH et M. Lambert SCHROEDER en tant qu'Administrateur, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2010.

PRICEWATERHOUSECOOPERS 400, route d'Esch L-1014 Luxembourg est nommée réviser indépendant de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2010.

*Pour la Société UNITED RE (EUROPE)*

AON Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2010086577/16.

(100095166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

---

**Worldship S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.

R.C.S. Luxembourg B 104.896.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 22 juin 2010*

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur ROSSI Jacopo et Monsieur REGGIORI Robert sont renommés administrateurs.

Monsieur DONATI Régis est renommé commissaire aux comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Pour extrait sincère et conforme

WORLDSHIP S.A.

Jacopo ROSSI / Robert REGGIORI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010086578/17.

(100095439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

---

**Beltrust S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,  
(anc. Beltrust S.A.).**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 17.837.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 08 avril 2010 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 07 mai 2010.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2010086619/14.

(100096395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**Sagewood Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 159.992,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 140.519.

In the year two thousand and ten, on the twenty-eighth day of May,

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Sagewood Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7 Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, with a share capital of USD 159,992, and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B140519 (the "Company").

Incorporated pursuant a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglisten on the 18<sup>th</sup> July 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2008 on the 19<sup>th</sup> August 2008.

There appeared:

- Sagewood Holdings Ltd, a limited liability company duly incorporated and validly existing under the laws of Canada, having its registered office at Suite 3334, 1055 Dunsmuir Street, Vancouver, British Columbia, V7X 1G4, Canada, and registered with under number BC0708207;

(the "Sole Shareholder").

Here represented by Régis Galiotto, jurist, with a professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said power of attorney, initialled ne varietur, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, through its attorney, requests the notary to enact that:

1. the presence or representation of the Sole Shareholder and the number of shares held by it are shown on an attendance list;
2. as appears from the attendance list, the 159,992 shares, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed; and
3. the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Consolidation of the different classes of shares of the Company into one class of ordinary shares
2. Subsequent amendment of the articles of association of the Company to reflect the consolidation of the different classes of shares
3. Transfer of the central administration and registered office of the Company from the Grand-Duchy of Luxembourg to Malta, and subsequent adoption by the Company of Maltese nationality by registration of the Company as continued in Malta as a private limited company, without loss of its legal personality
4. Subsequent removal and discharge of the managers of the Company and appointment of directors and a secretary of the Company
5. Subsequent amendment of the articles of association of the Company in their entirety
6. Miscellaneous

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions were unanimously taken:

*First resolution*

It is unanimously resolved to consolidate the different classes of shares of the Company, namely the:

- 0 class A shares,
- 19,999 class B shares,
- 19,999 class C shares,
- 19,999 class D shares,

- 19,999 class E shares,
  - 19,999 class F shares,
  - 19,999 class G shares,
  - 19,999 class H shares,
  - 19,999 class I shares,
- into one class of 159,992 ordinary shares.

#### *Second resolution*

As a result of the foregoing resolution, it is unanimously resolved (a) to amend article 5 of the articles of association of the Company, so as to read as follows:

The issued share capital of the Company is set at USD 159,992 (one hundred and fifty-nine thousand, nine hundred and ninety-two United States Dollars) divided into 159,992 (one hundred and fifty-nine thousand, nine hundred and ninety-two) ordinary shares, each share with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar), with such rights and obligations as set out in these Articles of Incorporation and all having been entirely paid up.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by a resolution of the general meeting of the shareholders, adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares. and (b) to amend paragraph 6 of article 18 of the articles of association, so as to read as follows:

The total distributed amount shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares.

#### *Third resolution*

It is unanimously resolved to transfer the central administration and registered office of the Company from the Grand-Duchy of Luxembourg to Malta, with the new registered office of the Company being situated at 7<sup>th</sup> Floor, 2 Airways House, High Street, Sliema SLM 1549, Malta, and as a consequence thereof that the Company adopt Maltese nationality, without loss of its legal personality, such transfer being subject to and effective on the date of registration of the Company in Malta, and to authorise the Company to be registered as being continued in Malta.

#### *Fourth resolution*

As a result of the foregoing resolution, it is unanimously resolved that with effect from the date of the continuation of the Company in Malta (that is, on the date of issuance by the Registrar of Companies in Malta of the relative Certificate of Provisional Continuation):

(a) all of the managers of the Company are to be removed and granted a full discharge for the performance of the duties of managers of the Company from the date of their appointment until the date of their removal; and

(b)

- Miss Lyn Gaskell, of Flat 2 Cassar Court, St George Street, Gzira GZR 1331, Malta; and

- Mr Peter Ash, of 20416 92A Avenue, Langley, British Columbia, V1M 2G1, Canada;

are to be appointed as directors of the Company; and

- Miss Fiorella Manara, of 5 Oakleaf, Sur Fons Street, St. Julian's SLM 05, Malta; is to be appointed as secretary of the Company;

subject to the registration of the Company in Malta.

#### *Fifth resolution*

As a result of the foregoing resolutions, it is unanimously resolved to substitute the articles of association of the Company in their entirety with the document attached hereto and marked Doc. "A", with this resolution subject to and to take effect from the date of issuance by the Maltese Registrar of Companies of the relative Certificate of Provisional Continuation in favour of the Company pursuant to Regulation 6 of the Continuation of Companies Regulations 2002 (SL 386.05, Laws of Malta).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

#### *Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatever form, that are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about two thousand nine hundred Euros (2,900.- EUR).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the appearing persons, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons acting through their attorney, the present deed is worded in English followed by a French translation and that in the event of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-huit mai,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société Sagewood Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 159.992 USD, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140519 (la "Société");

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 18 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2008 du 19 août 2008,

A comparu:

- Sagewood Holding Ltd., une société de droit canadien, ayant son siège social Suite 3334, 1055 Dunsmuir Street, Vancouver, Colombie Britannique, V7X 1G4, Canada, et immatriculée sous le numéro BC0708207;

(l'"Associé Unique")

Ici représenté par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

La partie comparante, par l'intermédiaire de son mandataire, prie le notaire d'acter que:

1. la présence ou la représentation de l'Associé Unique, ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient figurent sur une liste de présence;

2. ainsi que cela ressort de la liste de présence, les 159.992 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informé, et

3. l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Consolidation des différentes catégories de parts sociales de la Société en une seule catégorie de parts sociales ordinaires;

2. Modification subséquente des statuts de la Société afin de refléter la consolidation des différentes catégories de parts sociales;

3. Transfert de l'administration centrale et du siège social de la Société du Grand-Duché de Luxembourg à Malte, et adoption subséquente par la Société de la nationalité maltaise par immatriculation de la Société pour la poursuite de son existence à Malte en tant que société à responsabilité limitée de droit maltais (private limited company), sans perte de sa personnalité juridique;

4. Révocation subséquente et décharge des gérants de la Société et nomination des administrateurs (directors) et d'un secrétaire (secretary) de la Société; et

5. Modification subséquente des statuts de la Société dans leur intégralité;

6. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par les Associés, les résolutions suivantes ont été prises:

#### *Première résolution*

Il est unanimement décidé de fusionner les différentes catégories de parts sociales de la Société, à savoir:

- 0 parts sociales de la catégorie A,
- 19.999 parts sociales de la catégorie B,
- 19.999 parts sociales de la catégorie C,
- 19.999 parts sociales de la catégorie D,
- 19.999 parts sociales de la catégorie E,
- 19.999 parts sociales de la catégorie F,
- 19.999 parts sociales de la catégorie G,
- 19.999 parts sociales de la catégorie H,
- 19.999 parts sociales de la catégorie I,

en une seule catégorie de 159.992 parts sociales ordinaires.



### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, il est unanimement décidé (a) de modifier l'article 5 des statuts de la Société, pour être lu comme suit:

"Le capital social émis de la Société est fixé à 159.992 USD (cent cinquante neuf mille neuf cent quatre-vingt-douze dollars américains) divisé en 159.992 (cent cinquante neuf mille neuf cent quatre-vingt-douze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, conférant à leur titulaire les droits et obligations figurant dans les Statuts, et toutes entièrement libérées.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés par décision de l'assemblée générale des associés, prise dans les conditions prévues pour la modification des Statuts.

Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de parts sociales."

et (b) de modifier le paragraphe 6 de l'article 18 des statuts de la Société, pour être lu comme suit:

"Le montant total distribué devra être distribué de manière égale à tous les associés au pro rata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent."

### *Troisième résolution*

Il est unanimement décidé:

- de transférer l'administration centrale et le siège social de la Société du Grand-Duché de Luxembourg à Malte, le nouveau siège social de la Société étant fixé au 7<sup>th</sup> Floor, 2 Airways House, High Street, Sliema SLM 1549, Malte, et que la Société adopte en conséquence, la nationalité maltaise, sans perte de sa personnalité juridique, ce transfert devenant effectif sous réserve, et à la date de l'immatriculation de la Société à Malte, et

- d'autoriser l'immatriculation de la Société pour la poursuite de son existence à Malte.

### *Quatrième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, il est unanimement décidé, avec effet à compter de la date de poursuite d'existence de la Société à Malte (c'est-à-dire, la date d'émission par le Registrar of Companies de Malte du Certificate of Provisional Continuation), que:

(a) l'ensemble des gérants de la Société seront révoqués et il leur est donné décharge pour l'exercice de leurs fonctions en qualité de gérants à compter de la date de leur nomination, jusqu'à la date de leur révocation; et

(b)

- Mme Lyn Gaskell, demeurant Flat 2 Cassar Court, St George Street, Gzira GZR 1331, Malte; et

- M. Peter Ash, demeurant 20416 92A Avenue, Langley, Colombie Britannique, V1M 2G1, Canada;

seront nommés en tant qu'administrateurs (directors) de la Société; et

- Mme Fiorella Manara, demeurant 5 Oakleaf, Sur Fons Street, St. Julian's SLM 05, Malte;

sera nommée en tant que secrétaire (secretary) de la Société;

le tout sous réserve de l'immatriculation de la Société à Malte.

### *Cinquième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, il est unanimement décidé de remplacer les statuts de la Société dans leur intégralité par le document annexé au présent acte sous "A", sous réserve de et avec effet à la date d'émission par le Maltese Registrar of Companies du document intitulé Certificate of Provisional Continuation en faveur de la Société conformément au texte de loi maltais Regulation 6 of the Continuation of Companies Regulations 2002 (SL 386.05, Laws of Malta).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte notarié, s'élève à environ deux mille neuf cents Euros (2.900.- EUR).

DONT ACTE, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des personnes comparantes, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande du mandataire des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 1<sup>er</sup> juin 2010. Relation: LAC/2010/24054. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.



POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> JUIL. 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010088285/209.

(100097322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2010.

---

**JCP Invest S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-4991 Sanem, 159, rue de Niederkorn.

R.C.S. Luxembourg B 147.464.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aloyse BIEL

*Notaire*

Référence de publication: 2010086780/11.

(100096433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Vie Privée Rue Wilson, Société Anonyme.**

Siège social: L-7415 Brouch, 3, Énner Leschent.

R.C.S. Luxembourg B 135.609.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Karine REUTER

*Notaire*

Référence de publication: 2010086956/11.

(100096357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**123 SCI, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-4991 Sanem, 159, rue de Niederkorn.

R.C.S. Luxembourg E 4.115.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aloyse BIEL

*Notaire*

Référence de publication: 2010086979/11.

(100096431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Lead Tech International Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 154.216.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the seventeenth day of June,

Before Us Maître Emile SCHLESSER, notary residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

There appeared:

1.-"H.T. CONSULTANT SARL", having its registered offices in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number 115,796,

represented here by Mr Lionel CAPIAUX, private employee, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt

by virtue of a proxy given under private seal on 30 April 2010,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration,

2.- Mr Fait EREZ, companies' director, born in Petah Tikva (Israel), on 17 December 1957, residing in ISR-45296 Hos Hasharon, 21, Reut Street,

represented here by Mr Lionel CAPIAUX, previously named, 2010 24 22628

by virtue of a proxy given under private seal on 30 April 2010, which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Said appearing parties required the notary to draw up the following document containing the memorandum and articles of association of a limited liability company ("société à responsabilité limitée") that the parties declare constituted hereby.

**Art. 1.** There is hereby formed a limited liability company that shall be governed by the corresponding legislation and by the present memorandum and articles of association.

**Art. 2.** The object of the company shall be the buying and sale of Wimax equipments, Wifi, telephone equipments, Internet, as well as high technology and security equipments.

The company may carry out all financial operations and all transactions relating to movable or immovable property which are, directly or indirectly, conducive to attainment of its object or related thereto.

**Art. 3.** The name of the company shall be "Lead Tech International SARL", "société à responsabilité limitée".

**Art. 4.** The registered office of the company shall be established in Luxembourg.

**Art. 5.** The company shall be constituted for an unlimited period of time.

It shall come into being on the date of its constitution.

**Art. 6.** The corporate capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.00) represented by one hundred (100) shares with a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.00) each.

The one hundred (100) shares have been subscribed as follows:

1.- "H.T. CONSULTANT SARL", previously named, fifty shares . . . . .	50
2.- Mr Fait EREZ, previously named, fifty shares . . . . .	50
Total: one hundred shares . . . . .	100

All the shares have been fully paid up in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.00) is as of now freely available to the company, which the partners acknowledge to be the case.

**Art. 7.** Transactions involving the disposal of partner shares shall be documented by means of an authenticated document or a document signed privately. Such transactions shall be carried out in compliance with the corresponding statutory provisions.

**Art. 8.** The company shall not be brought to an end by the death, declaration of legal incompetence, bankruptcy or insolvency of any one of its partners.

**Art. 9.** The personal creditors, beneficiaries or heirs of a partner may not have seals placed on the company's property or documents for any reason whatsoever.

**Art. 10.** The company shall be administered by one or more managers, who need not necessarily be partners; they shall be appointed and may be revoked at any time by a general meeting of partners.

The document attesting the appointment of such manager(s) shall lay down the extent of their powers and the duration of their term of office.

Unless the general meeting of partners disposes otherwise, the manager(s) shall, in respect of third parties, have the widest possible powers in order to act in the name of the company in all circumstances and to carry out any act necessary to or of use in the achievement of the company's object.

**Art. 11.** Each partner may take part in the collective decisions, whatever the number of shares each holds. Each partner has a number of votes equal to the number of partner shares owned, and may be validly represented at meetings of partners by a person bearing a special power of attorney.

**Art. 12.** The manager(s) shall not, by reason of their function, incur any personal obligation in respect of undertakings properly made by them in the name of the company.

**Art. 13.** The company's financial year shall commence on the first of January and end on the thirty-first of December each year.

**Art. 14.** On the thirty-first of December each year, the accounts shall be closed and the manager(s) shall draw up an inventory indicating the company's assets and liabilities.

**Art. 15.** Any partner may consult the inventory and the balance sheet at the company's registered office.

**Art. 16.** The balance sheet surplus, after the deduction of company charges, amortisations and such decreases in value as the partners may feel necessary or useful, shall constitute the company's net profits.

The balance remaining after allocation to the statutory reserve shall be at the disposal of the general meeting of partners to use as it chooses.

**Art. 17.** When the company is wound up, it shall be liquidated by one or more liquidators, who need not necessarily be partners, appointed by the partners, who shall determine their powers and emoluments.

**Art. 18.** For anything not provided for in the present memorandum and articles of association, the partners shall refer to the provisions of the Law and be bound thereby.

*Transitional provision*

The first financial year shall commence on the date of the company's constitution and end on the thirty-first of December two thousand and ten.

*Evaluation of costs*

The amount of costs, expenses, remunerations and charges of any kind whatsoever incumbent on or payable by the company by virtue of its constitution, is evaluated approximately at the sum of one thousand six hundred euro (EUR 1,600.00).

*Resolutions adopted by the partners*

The appearing parties, representing the entire corporate capital, then adopted the following resolutions:

1.- The number of managers is fixed at one.

2.- Is appointed as manager for an unlimited period:

Mr Serge KREL, manager, born in Paris (France), on 6 April 1961, residing in F-75011 Paris, 19, rue de Nice.

The company is validly committed, in all circumstances, by the signature of the sole manager.

3.- The address of the company is fixed at L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by surname, name, civil status and residence, said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le dix-sept juin,

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- "H.T. CONSULTANT SARL", ayant son siège social à L2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 115.796,

ici représentée par Monsieur Lionel CAPIAUX, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 30 avril 2010,

laquelle procuration, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci,

2.- Monsieur Fait EREZ, administrateur de sociétés, né à Petah Tikva (Israël), le 17 décembre 1957, demeurant à ISR-45296 Hos Hasharon, 21, Reut Street,

ici représenté par Monsieur Lionel CAPIAUX, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 30 avril 2010,

laquelle procuration, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

**Art. 2.** L'objet de la société est l'achat et la vente d'équipements de Wimax, Wifi, d'équipements téléphoniques, Internet, ainsi que d'équipements de haute technologie et de sécurité.

La société peut effectuer toutes les opérations financières et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de "Lead Tech International SARL", société à responsabilité limitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune.

Les cent (100) parts sociales sont souscrites comme suit:

1.- "H.T. CONSULTANT SARL", prénommée, cinquante parts sociales . . . . .	50
2.- Monsieur Fait EREZ, prénommé, cinquante parts sociales . . . . .	50
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent.

**Art. 7.** Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 14.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille dix.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille six cents euros (EUR 1.600,00).

#### *Décisions des associés*

Les comparants, représentant la totalité du capital social, ont ensuite pris les décisions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à un.

2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Serge KREL, directeur, né à Paris (France), le 6 avril 1961, demeurant à F-75011 Paris, 19, rue de Nice.

La société est engagée, en toutes circonstances, par la signature du gérant unique.

3.- L'adresse de la société est fixée à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes français et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant des comparants, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Capiiaux, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 juin 2010. Relation: LAC/2010/27437. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Référence de publication: 2010094095/183.

(100104653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2010.

**Arielle-1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 153.218.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2010086990/14.

(100097109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2010.

**Bensell Real Estate Holdings II Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.502.

In the year two thousand and ten, on the twenty-fourth of June.

Before the undersigned notary Carlo WERSANDT, residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg);

IS APPEARED:

The company "Benson Elliot Real Estate Partners II, L.P.", with registered office in SW1X 0NA London, 50, Hans Crescent (United Kingdom), inscribed in the Registrar of Companies for England and Wales, Companies House, Cardiff, under the number LP11285,

here represented by Mr. Eric LECHAT, employee, residing professionally in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, by virtue of a proxy given under private seal, such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, declares and requests the notary to act:

- That the private limited liability company "Bensell Real Estate Holdings II SARL", (the "Company"), with registered office at L-2449 Luxembourg, 26, Boulevard Royal, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 148502, has been incorporated pursuant to a deed of the notary Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, on September 11, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2083 of October 22, 2009;

- That the appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of the Company and that it takes, through its mandatory, the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder decides to increase the Company's capital by the amount of one Euro (1.- EUR) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) to twelve thousand five hundred and one Euros (12,501.- EUR), by the creation and issue of one (1) new share quotas with a nominal value of one Euro (1.- EUR) each, vested with the same rights and obligations as the existing share quotas.

### *Subscription and Payment*

THEREUPON the Sole Shareholder, prenamed and represented as said before, appears and declares to subscribe to the new share quota and to pay it fully up by payment in cash, together with a share premium of two hundred thirty-seven thousand nine hundred and seventeen Euros (237,917.- EUR), so that the global amount of two hundred thirty-seven thousand nine hundred and eighteen Euros (237,918.- EUR) is from this day on at the free disposal of the Company and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

### *Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the Sole Shareholder decides to amend article 6 of the Company's bylaws in order to give it the following wording:

" **Art. 6.** The capital is set at twelve thousand five hundred and one Euros (12,501.- EUR) divided into twelve thousand five hundred and one (12,501) share quotas of one Euro (1.- EUR) each."

### *Expenses*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand seven hundred Euros.

### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and German, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The deed having been read to the proxy-holders of the appearing party, known to the notary by his first and last name, civil status and residence, he has signed together with Us, the notary, the present deed.

### **Es folgt die deutsche Fassung des vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendzehn, den vierundzwanzigsten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo WERSANDT, mit dem Amtssitz in Luxemburg, (Großherzogtum Luxemburg);

#### IST ERSCIENEN:

Die Gesellschaft "Benson Elliot Real Estate Partners II, L.P.", mit Sitz in SW1X 0NA London, 50, Hans Crescent (Vereinigtes Königreich), eingetragen im Gesellschaftsregister für England und Wales, Companies House, Cardiff, unter der Nummer LP11285,

hier vertreten durch Herrn Eric LECHAT, Angestellter, beruflich wohnhaft in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift, welche Vollmacht vom Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterschrieben, bleibt der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden

Welche erschienene Partei, vertreten wie hiavor erwähnt, erklärt und den amtierenden Notar ersucht zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung "Bensell Real Estate Holdings II S.à r.l." (hiernach die "Gesellschaft"), mit Sitz in L-2449 Luxembourg, 26, Boulevard Royal, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 148502, gegründet worden ist gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Joseph ELVINGER, mit dem Amtssitz in Luxemburg, am 11. September 2009, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2083 vo 22. Oktober 2009;

- Dass die Komparentin die alleinige Gesellschafterin (die "Alleingesellschafterin") der Gesellschaft ist und dass sie, durch ihren Bevollmächtigten, folgende Beschlüsse fasst:

#### *Erster Beschluss*

Die Alleingesellschafterin beschließt das Kapital um den Betrag von einem Euro (1,- EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) auf zwölftausendfünfhundertein Euro (12.501,- EUR) zu bringen, mittels Schaffung und Ausgabe von einem (1) neuen Geschäftsanteil mit einem Nominalwert von je einem Euro (1,- EUR), welche über die gleichen Rechte und Pflichten verfügen wie die bestehenden Geschäftsanteile.

#### *Zeichnung und Einzahlung*

ALSDANN erscheint die Alleingesellschafterin, vorgeannt und vertreten wie hiavor erwähnt, und erklärt das neue Geschäftsanteil zu zeichnen und es in bar voll einzuzahlen samt einer Emissionsagio von zweihundertsiebenunddreißigtausendneunhundertsebzehn Euro (237.917,- EUR), so dass der Gesamtbetrag von zweihundertsiebenunddreißigtau-

sendneunhundertachtzehn Euro (237.918,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich bestätigt.

#### Zweiter Beschluss

Als Folge der vorangehenden Beschlüsse, beschließt die Alleingesellschafterin Artikel 6 der Satzungen abzuändern und ihm dementsprechend folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 6.** Das Kapital wird auf zwölftausendfünfhundertein Euro (12.501,- EUR) festgesetzt, unterteilt in zwölftausendfünfhundertein (12.501) Geschäftsanteile zu je einem Euro (1,- EUR)."

#### Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen und für die sie haftet, beläuft sich auf ungefähr eintausendsiebenhundert Euro.

#### Erklärung

Der unterzeichnete Notar, der Englisch und Deutsch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass, auf Wunsch der erschienenen Partei, die vorliegende Urkunde in Englisch abgefasst ist, gefolgt von einer deutschen Fassung; auf Ersuchen derselben erschienenen Partei, und im Falle von Divergenzen zwischen dem deutschen und dem englischen Text, wird die englische Fassung maßgeblich sein.

WORÜBER, die vorliegende notarielle Urkunde in Luxemburg, an dem oben angegebenen Tag, erstellt wurde.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten der erschienenen Partei, dem instrumentierenden Notar nach Vor- und Zunamen, Personenstand und Wohnort bekannt, haben dieselben erschienenen Personen mit Uns, dem Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: E. LECHAT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 juin 2010. LAC/2010/28669. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Référence de publication: 2010087028/106.

(100097165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2010.

#### **Brevan Howard Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 144.263.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010087067/10.

(100097290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2010.

#### **Valim S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 56.127.

L'an deux mille dix, le dix juin.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "VALIM S.à r.l.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25, Boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 56127, constituée sous forme de société à responsabilité limitée dénommée RUPE'91 s.r.l., suivant acte reçu par Maître Marco Cordero Di Montemezelo, notaire de résidence à Rome (Italie);

que la société a transféré son siège à Luxembourg et adopté la forme juridique de société anonyme suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 septembre 1996, publié au Mémorial C numéro 589 du 13 novembre 1996.

que la dénomination sociale a été changée de RUPE'91 s.r.l. en VALIM S.A. suivant acte reçu par le même notaire Camille Hellinckx en date du 23 octobre 1996, publié au Mémorial C numéro 663 du 21 décembre 1996



L'assemblée est présidée par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Barbara CAVALCA, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'associé unique représenté à la présente assemblée ainsi que le nombre de parts sociales possédées par ce dernier a été porté sur une liste de présence, signée par le mandataire de l'associé unique représenté, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

La procuration émanant de l'associé unique représenté à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège social de la Société du Luxembourg en Italie et, par conséquent, changement de nationalité de la Société, sous réserve de l'homologation de ce transfert de siège par les autorités italiennes compétentes.

2. Détermination du siège social à Rome en Italie.

3. Détermination de la forme sociale et, par conséquent, de la raison sociale de la Société en vertu des lois italiennes, modification et refonte subséquente des statuts de la Société conformément aux prescriptions de la loi italienne;

4. Délibération que par le transfert du siège social la Société n'est pas dissoute au Luxembourg ni liquidée et gardera sa personnalité juridique, en conséquence ce transfert comportera aussi le transfert en Italie de tous ses avoirs, de tout l'actif et de tout le passif, tout compris et rien omis;

5. Approbation des comptes sociaux, bilans et comptes économiques;

6. Examen et approbation du rapport du gérant;

7. Décharge au gérant;

8. Nomination d'un représentant ad hoc au Luxembourg pour s'occuper sur place de tous les devoirs légaux, administratifs, fiscaux et prêter tout autre service qui peut encore se manifester dans le Grand-Duché en conséquence des délibérations ci-dessous;

9. Nomination d'un représentant ad hoc en Italie pour s'occuper sur place de tous les devoirs légaux, administratifs, fiscaux et prêter tout autre service qui peut encore se manifester en Italie en conséquence des délibérations ci-dessous;

10. Confirmation de la gérante unique pour une durée indéterminée;

11. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide:

- de transférer le siège social de la Société du Luxembourg à Rome en Italie et, par conséquent, de reconnaître le changement de nationalité de la Société avec transformation d'entité de droit luxembourgeois en une entité de droit italien, sous réserve de l'homologation de ce transfert de siège par les autorités italiennes compétentes;

- d'établir le siège social de la Société en Italie à I-00192 Rome, Via Pompeo Magno 1, et de conserver tous les livres et dossiers comptables de la Société au siège social, pour les besoins de l'article 2478 du Code Civil italien;

- de changer la forme sociale de la Société d'une société à responsabilité limitée soumise aux dispositions légales des lois du Luxembourg en une société à responsabilité limitée soumise aux dispositions légales et réglementaires applicables aux "Società a responsabilità limitata" de droit italien, de changer le nom de la Société de "VALIM S.à r.l." en «VALIM S.r.l.», de modifier et de procéder à une refonte des statuts de la Société afin de les conformer aux prescriptions de la loi italienne, (une version des nouveaux statuts restera annexée au présent acte et sera enregistrée avec l'acte);

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide que et par le transfert de son siège social en Italie la Société emporte en Italie tous ses avoirs, tout son actif et tout son passif, tout compris et rien excepté, sans dissolution de la Société et sans qu'il soit procédé à sa liquidation, qui continuera d'exister dorénavant sous la nationalité italienne avec le maintien de sa personnalité morale.

*Troisième résolution*

L'assemblée examine et approuve, les comptes sociaux à savoir le bilan, les comptes de pertes et profits arrêtés en date du 31 décembre 2009 et du 1<sup>er</sup> janvier 2010 jusqu'au 10 juin 2010 tels que ces comptes sont soumis à l'assemblée par la gérante à la date de la présente assemblée.

Ces comptes sociaux sont à considérer comme comptes de clôture au Luxembourg et en même temps comme comptes d'ouverture en Italie, comme pays d'accueil, une copie dudit bilan, après signature "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps avec l'acte.

*Quatrième résolution*

L'assemblée entend et examine le rapport du gérant à ces mêmes comptes sociaux et l'approuve.

*Cinquième résolution*

L'assemblée vote la décharge pleine et entière au gérant en fonction pour l'exécution de sa fonction jusqu'à la date de ce jour.

*Sixième résolution*

L'assemblée confère à Madame Mary BADIN, femme d'affaires, née à Mogliano Veneto (I), le 11 mai 1952, demeurant à Rome, Via D. Camilluccia, 600 tout pouvoir pour représenter seule la Société au Grand-Duché de Luxembourg devant toutes les instances administratives, fiscales et autres, nécessaires ou utiles relativement aux formalités et actes restant encore à accomplir en relation avec le transfert du siège et l'abandon de sa nationalité.

*Septième résolution*

L'assemblée donne procuration à Madame Mary BADIN, femme d'affaires, née à Mogliano Veneto (I), le 11 mai 1952, demeurant à Rome, Via D. Camilluccia, 600 pour représenter seule la Société en Italie devant toutes les instances administratives, fiscales et autres nécessaires ou utiles relativement aux formalités à la suite du transfert de siège de la Société et du changement de sa nationalité, comme dit ci-avant.

*Huitième résolution*

L'assemblée confirme aux fonctions de gérante unique Madame Mary BADIN, femme d'affaires, née à Mogliano Veneto (I), le 11 mai 1952, demeurant à Rome, Via D. Camilluccia, 600.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes au 31 décembre 2011.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à 1.100,- EUR.

DONT ACTE, fait et passée à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M.MAYER, B.CAVALCA, J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 24 juin 2010. Relation: GRE 2010/2109. Reçu soixante-quinze euros. 75.- EUR

Le Receveur (signé): G. SCHLINK

POUR COPIE CONFORME

Junglinster, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010087492/109.

(100098314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2010.

**Business Solutions Builders (Luxembourg), Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 7A, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 56.277.

Monsieur le Président du conseil d'administration,

Par cette lettre, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur délégué de Business Solution Builders Luxembourg avec effet à compter du 12 mai 2010.

Le 12/5/2010.

Pour réception et accord

Eric Lippert / Michel Isaac

Référence de publication: 2010087779/13.

(100095334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

---

**db x-trackers II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.284.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088368/10.

(100097914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Eurowind S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.708.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Maître Carlo WERSANDT

*Notaire*

Référence de publication: 2010088600/14.

(100098363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Algodeal Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 149.447.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088376/10.

(100098124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Allinvest Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.430.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088418/10.

(100097961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**iCON Master Holdings (GBP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 151.713.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Paul DECKER

*Le Notaire*

Référence de publication: 2010088370/12.

(100098238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Angelab International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.956.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088431/10.

(100098304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Amtrust Re 2007 (Luxembourg), Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 25.267.

In the year two thousand and ten, on the tenth day of June.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

AMTRUST Captive Holdings Limited, a “société à responsabilité limitée” incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, registered with the Trade and Companies Register in Luxembourg under the number B 142739,

The presaid AMTRUST Captive Holdings Limited is the sole shareholder of the company AmTrust Re 2007 (Luxembourg), having its registered office at L1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, registered with the Trade and Companies Register in Luxembourg under the number B 25267,

incorporated by a deed received by Gérard Lecuit, notary then residing in Mersch, on December 10<sup>th</sup> 1986, (hereinafter referred to as the «Company») published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 80 of April 2<sup>nd</sup> 1987, and

whose articles of incorporation have been changed for the last time by a deed of the undersigned notary on January 22<sup>nd</sup> 2009, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 490 of March 6<sup>th</sup> 2009.

The meeting was opened at and was presided by Mrs Valérie COQUILLE, Legal Manager, residing professionally in L-1273 Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Ms Clare HARGREAVES, Manager, residing professionally in L-1273 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr. Denis REGRAIN, Financial Manager, residing professionally in L-1273 Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Increase of the Company’s corporate capital by USD 986,400.- (nine hundred eighty six thousand four hundred United States Dollars) so as to bring it from its present amount of USD 4,413,600.- (four million four hundred thirteen thousand six hundred United States Dollars) represented by 613,000 (six hundred thirteen thousand) shares of USD 7.20 (seven point twenty United States Dollars) to the amount of USD 5,400,000.- (five million four hundred thousand United States Dollars) by the creation and issuing of 137,000 (one hundred thirty seven thousand) shares with a nominal value of USD 7.20 (seven point twenty United States Dollars) each, having the same rights and obligations as the existing shares;

2. Subscription and payment of the 137,000 (one hundred thirty seven thousand) additional shares by AMTRUST Captive Holdings Limited, a société à responsabilité limitée governed under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, registered with the Trade and Companies Register in Luxembourg under the number B 142739, by a contribution of all the 5,000 (five thousand) shares it holds in AmTrust Re Gamma a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, registered with the Trade and Companies Register in Luxembourg under the number B 53655.

The new shares will be issued with payment of a total share premium of USD 3,861,200.- (three million eight hundred sixty one thousand two hundred United States Dollars);

3. Amendment of Article 5 of the Articles of Association so as to reflect the increase of the corporate capital;

4. Miscellaneous.

II) The sole shareholder present or represented, the proxy and the number of his shares are shown on an attendance list, which, signed by the meeting, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxy given by the sole shareholder after having been initialled "ne varietur" by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) The attendance list shows that the whole capital of de Company is present or represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda. The sole shareholder present or represented acknowledges and confirms the statements made by the chairman.

The chairman then submits to the vote of the members of the meeting the following resolutions which were all adopted by unanimous vote.

#### *First resolution*

The sole member resolves to increase the Company's corporate capital by an amount of USD 986,400.- (nine hundred eighty six thousand four hundred United States Dollars) so as to bring it from its present amount USD 4,413,600.- (four million four hundred thirteen thousand six hundred United States Dollars) to the amount of USD 5,400,000.- (five million four hundred thousand United States Dollars), by the issuing of 137,000 (one hundred thirty seven thousand) shares with a nominal value of USD 7.20 (seven point twenty United States Dollars) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

#### *Subscription and Payment*

There now appeared Denis REGRAIN, Finance Manager, residing in Luxembourg, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of the company AMTRUST Captive Holdings Limited, société à responsabilité limitée, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, registered with the Trade and Companies Register in Luxembourg under the number B 142739, (the «Subscriber»), by virtue of a power of attorney granted on May 26<sup>th</sup> 2010.

Such proxy after having been signed ne varietur by the proxyholder and the notary, will remain attached to the present deed to be filed together with the registration authorities.

The appearing person refers to the share contribution agreement dated May 26<sup>th</sup> 2010, duly signed by AMTRUST Captive Holdings Limited, and the Company, whereby all the shares of AmTrust Re Gamma have been transferred to the Company.

This agreement will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

In addition, the person appearing stated that, in compliance with articles 26-1 and 32-1 (5) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, a report has been drawn up on May 26<sup>th</sup> 2010 by Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable, having its registered office at L-8080 Bertrange, Centre Helfent, 1, rue Pletzer, wherein the assets and liabilities so contributed have been described and valued.

The person appearing produced that report, the conclusion of which is as follows:

#### *"Conclusions*

On the basis of the work carried out by us we conclude that nothing has come to our attention that would cause us to believe that the value of the contribution resulting from the application of the valuation method described above would not be at least equal to the number and nominal value of the 137,000 new shares of AMTRUST RE 2007 (LUXEMBOURG) to be issued in exchange, together with a share premium of USD 3,861,200."

That report, after having been signed "ne varietur" by the proxy holders representing the sole shareholder and by the board of the meeting and the notary will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

The appearing person acknowledges that the board of directors of the Company has valued the said contribution in kind on May 26<sup>th</sup> 2010 to an amount of USD 4,847,600.- (four million eight hundred forty seven thousand six hundred United States Dollars) on the basis of the book value of the contributed companies as at December 31<sup>st</sup> 2009.

As a consequence the person appearing declared to subscribe in the name and on the behalf of the said AMTRUST Captive Holdings Limited for 137,000 (one hundred thirty seven thousand) additional shares and to make payment in full for such new shares by a contribution in specie, consisting of all the shares in AmTrust Re Gamma.

Thereupon the sole member resolved to accept the said subscription and payment and to allot 137,000 (one hundred thirty seven thousand) additional shares to the said subscriber said AMTRUST Captive Holdings Limited subscribed with a total share premium amounting to USD 3,861,200.-(three million eight hundred sixty one thousand two hundred United States Dollars).

#### *Second resolution*

The sole shareholder resolves to amend Article 5 of the Articles of Association so as to reflect the capital increase resolved pursuant the above resolution.

Consequently, Article 5 of the Articles of Association is replaced by the following text:

«The corporate capital of the Company is set at five million four hundred thousand United States Dollars (USD 5,400,00) divided into seven hundred fifty thousand (750,000) shares, with a nominal value of seven point twenty United States Dollars (USD 7.20) each, fully paid in.»

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned at p.m.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately 2.200 Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, duly represented, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, acting as here above stated, she signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le dix juin.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société AMTRUST Captive Holdings Limited, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés, sous la mention B 142739,

La société préqualifiée AMTRUST Captive Holdings Limited est l'associée unique de la société AmTrust Re 2007 (Luxembourg), avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 25267, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, alors de résidence à Mersch, en date du 10 décembre 1986, (ci-après la «Société»), publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 80 du 2 avril 1987, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire Paul Decker, de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 22 janvier 2009, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 490 du 6 mars 2009.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à heures sous la présidence de Mme Valérie COQUILLE, Legal Manager, demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Melle Clare HARGREAVES, Manager demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M. Denis REGRAIN, Financial Manager, demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

L'agenda de la réunion est le suivant:

#### *Agenda:*

1. Augmentation de capital à concurrence de USD 986.400 (neuf cent quatre-vingt-six mille quatre cents Dollars des Etats-Unis) pour porter le capital ainsi de son montant actuel de USD 4.413.600,-(quatre millions quatre cent treize mille six cent Dollars des Etats-Unis) représenté par 613.000 (six cent treize mille) actions d'une valeur nominale de USD 7,20 (sept virgule vingt Dollars des Etats-Unis) à USD 5.400.000 (cinq millions quatre cent mille Dollars des Etats-Unis) par l'émission et la création de 137.000 (cent trente sept mille) nouvelles actions, d'une valeur nominale de USD 7,20 (sept virgule vingt Dollars des Etats-Unis), chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes;

2. Souscription et paiement de 137.000 (cent trente sept mille) nouvelles actions par AMTRUST Captive Holdings Limited, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés, sous la mention B 142739, par apport de toutes les 5.000 (cinq mille) actions qu'elle détient dans la société AmTrust Re Gamma, une société anonyme de droit luxembour-



geois, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 53655.

Les nouvelles parts sociales seront émises avec une prime d'émission totale de 3.861.200 (trois millions huit cent soixante et un mille deux cent Dollars des Etats-Unis);

3. Modification de l'article 5 des Statuts de la société afin de refléter l'augmentation de capital précitée;

4. Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour. Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été toutes prises à l'unanimité des voix.

#### *Première résolution*

L'associée unique décide d'augmenter le capital social d'un montant de USD 986.400 (neuf cent quatre-vingt-six mille quatre cents Dollars des Etats-Unis) pour porter le capital ainsi de son montant actuel de USD 4.413.600,- (quatre millions quatre cent treize mille six cents Dollars des Etats-Unis) à USD 5.400.000 (cinq millions quatre cent mille Dollars des Etats-Unis) par l'émission de 137.000 (cent trente sept mille) nouvelles actions, d'une valeur nominale de USD 7,20 (sept virgule vingt Dollars des Etats-Unis), chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

#### *Souscription et Libération*

Est alors intervenu M. Denis REGRAIN, Finance Manager, domicilié à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société AMTRUST Captive Holdings Limited, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, sous la mention B 142739 (le «Souscripteur»), en vertu d'une procuration sous seing privé du 26 mai 2010, laquelle restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La personne intervenante se réfère à la convention d'apport du 26 mai 2010, dûment signée par AMTRUST Captive Holdings Limited et la Société, aux termes de laquelle toutes les actions de AmTrust Re Gamma ont été transférées à la Société.

Cette convention d'apport restera annexée au présent acte et sera enregistré avec l'acte auprès de l'administration de l'enregistrement.

En outre, la personne intervenante atteste que, conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, le rapport a été rédigé le 26 mai 2010 par Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable, ayant son siège social à L-8080 Bertrange, Centre Helfent, 1, rue Pletzer, dans lequel les actions apportées ont été décrites et évaluées.

La personne intervenante produit ce rapport dont la conclusion est la suivante:

#### *«Conclusions*

Sur la base des travaux effectués par nos soins, nous concluons que rien n'a été porté à notre attention qui nous amènerait à croire que la valeur de la cotisation résultant de l'application de la méthode d'évaluation décrite ci-dessus ne serait pas au moins égal au nombre et la valeur nominale des 137.000 parts nouvelles de AMTRUST RE 2007 (LUXEMBOURG) à être émises en échange, avec une prime d'émission de 3.861.200 USD»

Ce rapport, après avoir été signé «ne varietur» par la personne jouissant de la procuration représentant l'actionnaire unique et par le bureau de cette réunion ainsi que par le notaire restera annexée au présent acte et sera enregistrée avec l'acte auprès de l'administration de l'enregistrement.

La personne intervenante déclare que le conseil d'administration de la Société a évalué le prêt apport en nature le 26 mai 2010 à USD 4.847.600,-(quatre millions huit cent quarante sept mille six cent Dollars des Etats-Unis) sur la base de la valeur comptable au 31 décembre 2009 de la société apportée.

En conséquence la personne intervenante déclare souscrire au nom et pour le compte de la société préqualifiée AMTRUST Captive Holdings Limited 137.000 (cent trente sept mille) nouvelles actions et libérer entièrement ces nouvelles actions par un apport en nature, consistant dans l'intégralité des actions de la société AmTrust Re Gamma.

Sur ce, l'associée unique déclare accepter ladite souscription et libération, et attribuer 137.000 (cent trente sept mille) nouvelles actions, souscrites avec une prime d'émission d'un montant total de USD 3.861.200 (trois millions huit cent soixante et mille deux cent Dollars des Etats-Unis), au prêt souscripteur AMTRUST Captive Holdings Limited.



*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la société pour refléter l'augmentation de capital sus-mentionnée.

En conséquence l'article 5 des statuts de la Société est remplacé par le texte qui suit:

«Le capital social est fixé à USD 5.400.000 (cinq millions quatre cent mille Dollars des Etats-Unis) divisé en 750.000 (sept cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de USD 7,20 (sept virgule vingt Dollars des Etats-Unis) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à heures.

*Frais*

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à 2.200 euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la personne comparante ci-dessus, dûment représentée, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, le présent acte est dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire, ès-qualité qu'elle agit, elle a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: V. COQUILLE; C. HARGREAVES; D. REGRAIN, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juin 2010. Relation: LAC/2010/25840. Reçu 75.-€ (soixante quinze Euros).

*Le Receveur ff. (signé):* Carole FRISING.

POUR COPIE CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088429/228.

(100098041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Amtrust Re 2007 (Luxembourg), Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 25.267.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Paul DECKER

*Le Notaire*

Référence de publication: 2010088430/12.

(100098046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**A.S.Q. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4103 Esch-sur-Alzette, 4-12, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 122.852.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088433/10.

(100098383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Belfe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 151.325.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088450/10.

(100098010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Bendler Investments S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 150.853.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088452/11.

(100097883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

**World Helicopters S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.420.460,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 112.127.

In the year two thousand and ten, on the ninth day of June.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

INVESTINDUSTRIAL III BUILD-UP L.P., a limited partnership incorporated and organised under the laws of England, having its registered office at 1, Duchess Street, London, W1W 6AN, United Kingdom, registered under number LP 13479, represented by its general partner BI-Invest Build-Up Limited, a company incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, Channel Islands, registered with the Trade and Companies Register of Jersey under number 103306 (Investindustrial Build-Up), here represented by Marieke Kernet, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 9<sup>th</sup>, 2010; and

INVESTINDUSTRIAL III L.P., a limited partnership incorporated and organised under the laws of England, having its registered office at 1, Duchess Street, London W1W 6AN, United Kingdom, registered under number LP 10560, represented by its general partner Investindustrial Partners Limited, a company incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St. Helier, Jersey JE4 9WG, Channel Islands, registered with the Trade and Companies Register of Jersey under number 86036 (Investindustrial), here represented by Marieke Kernet, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 9<sup>th</sup>, 2010.

Such proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. Investindustrial Build-Up and Investindustrial are the sole shareholders (the Shareholders) of WORLD HELICOPTERS S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at L-1855 Luxembourg, 51, Avenue J.-F. Kennedy, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 112.127, incorporated pursuant to a deed enacted by Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederranven, Grand Duchy of Luxembourg, on 21 November 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 443 on 1<sup>st</sup> March 2006 and lastly amended further to a deed enacted by Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 10 May 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

II. The Company's share capital is presently set at five million two hundred ten thousand two hundred and thirty Euro (EUR 5,210,230.-) represented by five hundred twenty-one thousand and twenty-three (521,023) shares in registered form, having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each.

III. The agenda of the meeting is as follows:

1. Increase of the Company's share capital by an amount of five million two hundred ten thousand two hundred and thirty Euro (EUR 5,210,230.-) in order to bring it from its present amount of five million two hundred ten thousand two hundred and thirty Euro (EUR 5,210,230.-) represented by five hundred twenty-one thousand and twenty-three (521,023) shares, having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, to ten million four hundred twenty thousand four hundred and sixty Euro (EUR 10,420,460.-) represented by one million forty-two thousand and forty-six (1,042,046) shares having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each by the issuance of five hundred twenty-one thousand and twenty-three (521,023) new shares having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each in the share capital of the Company;

2. Issuance of five hundred twenty-one thousand and twenty-three (521,023) new shares having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each in the share capital of the Company having the same rights and obligations as the five hundred twenty-one thousand and twenty-three (521,023) existing shares;

3. Subscription for and payment of the share capital increase specified in item 1. here above;
4. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the share capital increase adopted in item 1. here above;
5. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder's register of the Company; and
6. Miscellaneous.

IV. The Shareholders have taken the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolve to increase the Company's share capital by an amount of five million two hundred ten thousand two hundred and thirty Euro (EUR 5,210,230.-) in order to bring it from its present amount of five million two hundred ten thousand two hundred and thirty Euro (EUR 5,210,230.-) represented by five hundred twenty-one thousand and twenty-three (521,023) shares, having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, to ten million four hundred twenty thousand four hundred and sixty euro (EUR 10,420,460.-) represented by one million forty-two thousand and forty-six (1,042,046) shares having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each by the issuance of five hundred twenty-one thousand and twenty-three (521,023) new shares having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each in the share capital of the Company.

*Second resolution*

The Shareholders resolve to issue five hundred twenty-one thousand and twenty-three (521,023) new shares having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each in the share capital of the Company having the same rights and obligations as the five hundred twenty-one thousand and twenty-three (521,023) existing shares.

*Subscription and Payment*

Now Investindustrial Build-Up, represented as stated above, declares to subscribe to thirty-five thousand three hundred and eighty-eight (35,388) new shares of the Company and to fully pay them up by a contribution in kind to the Company consisting of a receivable in an aggregate amount of six million five hundred ninety-six thousand six hundred eighty-three Euro and thirtythree cents (EUR 6,596,683.33), recorded as shareholder debts in the accounts of the Company (the Investindustrial Build-Up Receivable).

It results from the above that such contribution shall be allocated as follows:

(i) an amount of three hundred fifty-three thousand eight hundred and eighty Euro (EUR 353,880.-), shall be allocated to the share capital of the Company; and

(ii) the remaining amount of the Investindustrial Build-Up Receivable in the amount of six million two hundred forty-two thousand eight hundred three Euro and thirty-three cents (EUR 6,242,803.33), shall be allocated to the share premium account of the Company.

- It results from a certificate issued by the management of Investindustrial Build-Up dated June 9, 2010 (the Valuation Certificate 1) that, as at the date of such certificate:

1. Investindustrial Build-Up is solely entitled to the Investindustrial Build-Up Receivable and has the power to dispose of the Investindustrial Build-Up Receivable;

2. The Investindustrial Build-Up Receivable is freely transferable;

3. All formalities required in Luxembourg and in United Kingdom, as the case may be, in connection with the perfection of the contribution of the Investindustrial Build-Up Receivable to the Company have been duly performed;

4. The Investindustrial Build-Up Receivable is worth at least six million five hundred ninety-six thousand six hundred eighty-three Euro and thirty-three cents (EUR 6,596,683.33), this estimation being based on the book value of the Investindustrial Build-Up Receivable as shown in the attached balance sheet of the Company dated June 9, 2010; and

5. There is no default under the Investindustrial Build-Up Receivable as of the date hereof.

Then, Investindustrial, represented as stated above, declares to subscribe to four hundred eighty-five thousand six hundred and thirty-five (485,635) new shares of the Company and to fully pay them up by a contribution in kind to the Company consisting of a receivable in an aggregate amount of ninety-two million four hundred seventeen thousand three hundred forty-seven Euro and fifty-six cents (EUR 92,417,347.56), recorded as shareholder debts in the accounts of the Company (the Investindustrial Receivable).

It results from the above that such contribution shall be allocated as follows:

(iii) an amount of four million eight hundred fifty-six thousand three hundred and fifty Euro (EUR 4,856,350.-), shall be allocated to the share capital of the Company; and

(iv) the remaining amount of the Investindustrial Receivable in the amount of eighty-seven million five hundred sixty thousand nine hundred ninety-seven Euro and fifty-six cents (EUR 87,560,997.56), shall be allocated to the share premium account of the Company.

It results from a certificate issued by the management of Investindustrial dated June 9, 2010 (the Valuation Certificate 2) that, as at the date of such certificate:

1. Investindustrial is solely entitled to the Investindustrial Receivable and has the power to dispose of the Investindustrial Receivable;

2. The Investindustrial Receivable is freely transferable;

3. All formalities required in Luxembourg and in United Kingdom, as the case may be, in connection with the perfection of the contribution of the Investindustrial Receivable to the Company have been duly performed;

4. The Investindustrial Receivable is worth at least ninety-two million four hundred seventeen thousand three hundred forty-seven Euro and fifty-six cents (EUR 92,417,347.56), this estimation being based on the book value of the Investindustrial Receivable as shown in the attached balance sheet of the Company dated June 9, 2010; and

5. There is no default under the Investindustrial Receivable as of the date hereof.

The Valuation Certificate 1 and the Valuation Certificate 2, after having been signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Third resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders resolve to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.1.** The share capital is set at ten million four hundred twenty thousand four hundred and sixty Euro (EUR 10,420,460.-) represented by one million forty-two thousand and forty-six (1,042,046) shares having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, all subscribed and fully paid-up.”

#### *Sixth resolution*

The Shareholders resolve to amend the shareholder’s register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder’s register of the Company.

#### *Estimated costs*

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately three thousand two hundred euro (EUR 3,200.-).

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing parties, the proxyholder signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L’an deux mille dix, le neuvième jour de juin.

Par devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

#### **ONT COMPARU:**

INVESTINDUSTRIAL III BUILD-UP L.P., une société régie par les lois de l’Angleterre, dont le siège social se situe à 1, Duchess Street, London W1W 6AN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House du Royaume-Uni sous le numéro d’immatriculation LP13479, représentée par son associé commandité (general partner) BI-Invest Build Up Limited, une société régie par les lois de Jersey, dont le siège social se situe à Whiteley Chambers, Don Street, St. Helier, Jersey JE4 9WG, Iles Anglo-Normandes, enregistrée auprès du Jersey Financial Services Commission Companies Registry sous le numéro 103306 (Investindustrial Build-Up), représentée par Marieke Kernet, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée à Jersey, le 9 juin 2010; et

INVESTINDUSTRIAL III L.P., une société régie par les lois de l’Angleterre, dont le siège social se situe à 1, Duchess Street, London W1W 6AN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House du Royaume-Uni sous le numéro d’immatriculation LP10560, représentée par son associé commandité (general partner) Investindustrial Partners Limited, une société régie par les lois de Jersey, dont le siège social se situe à Whiteley Chambers, Don Street, St. Helier, Jersey JE4 9WG, Iles Anglo-Normandes, enregistrée auprès du Jersey Financial Services Commission Companies Registry sous le numéro 86036, (Investindustrial), représentée par Marieke Kernet, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée à Jersey, le 9 juin 2010.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l’enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d’acter ce qui suit:

I. Investindustrial Build-Up et Investindustrial sont les seuls associés (les Associés) de WORLD HELICOPTERS S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 51, Avenue J.-F. Kennedy, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.127, constituée constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven, Grand Duché de Luxembourg, en date du 21 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associés numéro 443 du 1<sup>er</sup> mars 2006 et dont les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg en date du 10 mai 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à cinq millions deux cent dix mille deux cent trente euros (EUR 5.210.230,-) représenté par cinq cent vingt et un mille vingt-trois (521,023) parts sociales nominatives, ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinq millions deux cent dix mille deux cent trente euros (EUR 5.210.230,-) afin de le porter de son montant actuel de cinq millions deux cent dix mille deux cent trente euros (EUR 5.210.230,-) représenté par cinq cent vingt et un mille vingt-trois (521,023) parts sociales, ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, à dix millions quatre cents vingt mille quatre cent soixante euros (EUR 10.420.460,-) représenté par un million quatre cent deux mille quatre cent six (1.402.046) parts sociales, ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune par l'émission de cinq cent vingt et un mille vingt-trois (521,023) parts sociales ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune dans le capital social de la Société;

2. Emission de cinq cent vingt et un mille vingt-trois (521,023) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune dans le capital social de la Société ayant les mêmes droits et obligations que les cinq cent vingt et un mille vingt-trois (521,023) parts sociales existantes;

3. souscription et paiement de l'augmentation de capital mentionnée au point 1. ci-dessus;

4. modification de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital décidée au point 1. ci-dessus;

5. modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société afin de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

6. Divers.

IV. Les Associés ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq millions deux cent dix mille deux cent trente euros (EUR 5.210.230,-) afin de le porter de son montant actuel de cinq millions deux cent dix mille deux cent trente euros (EUR 5.210.230,-) représenté par cinq cent vingt et un mille vingt-trois (521,023) parts sociales, ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, à dix millions quatre cent vingt mille quatre cent soixante euros (EUR 10.420.460,-) représenté par un million quatre cent vingt mille quarante-six (1.042.046) parts sociales, ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune par l'émission de cinq cent vingt et un mille vingt-trois (521,023) parts sociales ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune dans le capital social de la Société.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident d'émettre cinq cent vingt et un mille vingt-trois (521,023) parts sociales, ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune dans le capital social de la Société ayant les mêmes droits et obligations que les cinq cent vingt et un mille vingt-trois (521,023) parts sociales existantes.

#### *Souscription et Paiement*

Sur ce, Investindustrial Build-Up représentée comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire trente-cinq mille trois cent quatre-vingt-huit (35.388) nouvelles parts sociales de la Société et les libérer entièrement par un apport en nature à la Société consistant en une créance d'un montant global de six millions cinq cent quatre-vingt-seize mille six cent quatre-vingt-trois euros et trente-trois centimes (EUR 6.596.683,33,-), inscrit en tant que dette des associés dans les comptes de la Société (la Créance Investindustrial Build-Up).

Il résulte de ce qui figure ci-dessus que cet apport sera affecté de la manière suivante:

(v) Un montant de trente-cinq mille trois cent quatre-vingt-huit euros (EUR 353.880,-) est affecté au compte de capital social de la Société; et

(vi) le montant restant de la Créance Investindustrial Build-Up d'un montant de six millions deux cent quarante-deux mille huit cent trois euros et trente-trois centimes (EUR 6.242.803,33,-) est affecté au compte de prime d'émission de la Société.

Il ressort d'un certificat émis par la direction de Investindustrial Build-Up en date du 9 juin 2010 (le Certificat d'Evaluation 1) qu'à la date de ce certificat:

1. Investindustrial Build-Up est seul créancier de la Créance Investindustrial Build-Up et a le pouvoir de disposer de la Créance Investindustrial Build-Up;

2. La Créance Investindustrial Build-Up est librement cessible;

3. Toutes les formalités requises au Luxembourg et au Royaume-Uni, le cas échéant, en relation avec l'accomplissement de l'apport de la Créance Investindustrial Build-Up à la Société ont été dûment accomplies;

4. La Créance Investindustrial Build-Up a une valeur d'au moins six millions cinq cent quatre-vingt-seize mille six cent quatre-vingt-trois euros et trente-trois centimes (EUR 6.596.683,33.-), cette estimation étant fondée sur la valeur comptable de la Créance Investindustrial Build-Up telle qu'elle est démontrée dans le bilan de la Société ci-attaché en dated du 9 juin 2010; et

5. il n'existe aucun défaut en relation avec la Créance Investindustrial Build-Up à cette date.

Ensuite, Investindustrial représentée comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire quatre cent quatre-vingt-cinq mille six cent trente-cinq (485.635) nouvelles parts sociales de la Société et les libérer entièrement par un apport en nature à la Société consistant en une créance d'un montant global de quatre-vingt-douze millions quatre cent dix-sept mille trois cent quarante-sept euros et cinquante-six centimes (EUR 92.417.347,56.-), inscrit en tant que dette des associés dans les comptes de la Société (la Créance Investindustrial).

Il résulte de ce qui figure ci-dessus que cet apport sera affecté de la manière suivante:

(vii) Un montant de quatre millions huit cent cinquante-six mille trois cent cinquante euros (EUR 4.856.350.-) est affecté au compte de capital social de la Société; et

(viii) le montant restant de la Créance Investindustrial d'un montant de quatre-vingt-sept millions cinq cent soixante mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante-six centimes (EUR 87.560.997,56.-) est affecté au compte de prime d'émission de la Société.

Il ressort d'un certificat émis par la direction de Investindustrial en date du 9 juin 2010 (le Certificat d'Evaluation 1) qu'à la date de ce certificat:

1. Investindustrial est seul créancier de la Créance Investindustrial et a le pouvoir de disposer de la Créance Investindustrial;

2. La Créance Investindustrial est librement cessible;

3. Toutes les formalités requises au Luxembourg et au Royaume-Uni, le cas échéant, en relation avec l'accomplissement de l'apport de la Créance Investindustrial à la Société ont été dûment accomplies;

4. La Créance Investindustrial a une valeur d'au moins quatre-vingtdouze millions quatre cent dix-sept mille trois cent quarante-sept euros et cinquante-six centimes (EUR 92.417.347,56.-), cette estimation étant fondée sur la valeur comptable de la Créance Investindustrial telle qu'elle est démontrée dans le bilan de la Société ci-attaché en dated du 9 juin 2010; et

5. il n'existe aucun défaut en relation avec la Créance Investindustrial à cette date.

Le Certificat d'Evaluation 1 et le Certificat d'Evaluation 2, et après avoir été signés "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant resteront annexés au présent acte pour être formalisés avec lui.

#### *Troisième résolution*

En conséquence des résolutions ci-dessus, les Associés décident de modifier l'article 5.1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

“ **Art. 5.1.** Le capital social est fixé à dix million quatre cent vingt mille quatre cent soixante euros (EUR 10,420,460.-) représentés par un million quarante-deux mille quarante-six (1,042,046) parts sociales ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.”

#### *Sixième résolution*

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnée à tout gérant de la Société de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des nouvelles parts sociales émises dans le registre des associés de la Société.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à trois mille deux cents euros (EUR 3.200,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.



Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: M. Kernet et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 14 juin 2010. Relation: LAC/2010/26133. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010089110/275.

(100097928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**CEREP III France S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.286.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59031 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010088525/10.

(100098285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Citerna S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 148.435.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondrof-les-Bains, le 6 juillet 2010.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2010088532/11.

(100098392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Consobis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 150.288.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59032 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010088538/10.

(100098224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Ecolab Lux 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 16.324.616,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.397.

In the year two thousand and ten, on the twenty-fourth of June.

Before Us Maître Henri Beck, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Ecolab Co., an unlimited liability company incorporated and governed by the laws of the Province of Nova Scotia (Canada), having its registered address at 1300 - 1969 Upper Water Street, Purdy's Wharf Tower II, Halifax NS, B3J 3R7, Canada, registered with the Registry of Joint Stock Companies of the Province of Nova Scotia, Canada, under number 3093115 (hereinafter referred to as the "Appearing Company"), here represented by Ms. Peggy Simon, employee, with



professional address at 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on June 24, 2010.

The said proxy, signed “ne varietur” by the proxyholder of the Appearing Company and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such Appearing Company, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

The Appearing Company is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of “Ecolab Lux 4 S.à r.l.” (hereinafter referred to as the “Company”), incorporated pursuant to a deed of Maître Fernand Unsen, notary, residing in Diekirch (Grand Duchy of Luxembourg), acting as replacement of Maître Henri Beck, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, dated May 28<sup>th</sup>, 2010, and not yet published in the Memorial C, and whose articles of association have lastly been amended pursuant to a deed of Maître Henri Beck, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, dated June 17<sup>th</sup>, 2010, and not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company’s share capital is set at six million, eight hundred and forty-nine thousand, seven hundred and fifty-eight Euro (EUR 6,849,758.-) represented by six million, eight hundred and forty-nine thousand, seven hundred and fifty-eight (6,849,758) shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

III. The sole shareholder resolved to increase the corporate capital by nine million, four hundred and seventy-four thousand, eight hundred and fifty-eight Euro (EUR 9,474,858.-) in order to raise it from its present amount of six million, eight hundred and forty-nine thousand, seven hundred and fifty-eight Euro (EUR 6,849,758.-) to sixteen million, three hundred and twenty-four thousand, six hundred and sixteen Euro (EUR 16,324,616.-) by creation and issue of nine million, four hundred and seventy-four thousand, eight hundred and fifty-eight (9,474,858) new shares of one Euro (EUR 1.-) each.

#### *Subscription – Payment*

Ecolab Co., prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to nine million, four hundred and seventy-four thousand, eight hundred and fifty-eight (9,474,858) new shares and have them fully paid up in the amount of nine million, four hundred and seventy-four thousand, eight hundred and fifty-eight Euro (EUR 9,474,858.-) by contribution in kind consisting of:

1. a quota in the nominal amount of one hundred ninety-eight thousand Euro (EUR 198,000.-) of the issued and outstanding quotas in Ecolab Deutschland GmbH, a private company with limited liability organized and existing under the laws of Germany with an office address at Reisholzer Werftstrasse 38-42, 40589 Düsseldorf, Germany and registered under company number HRB 28757 AG Düsseldorf, to be transferred to the Company at their fair market value of fifty-three million, two hundred and forty-eight thousand, five hundred and eighty-one Euro (EUR 53,248,581.-) (hereinafter referred to as the “Contributed Shares”). The proof of the Contributed Shares existence and value has been given to the undersigned notary by a balance sheet as of May 31, 2010 of Ecolab Deutschland GmbH, certified “true and correct” by its management, along with a declaration of free transferability and a declaration certifying the fair market value of the Contributed Shares, all of which being duly signed by the managers of Ecolab Deutschland GmbH; and

2. that certain, unquestionable and undisputed receivable owed by Alpha Holdings S.A.S., a simplified joint stock company (“société par actions simplifiée”), organized under the laws of France, having its registered office at 8, rue Rouget de Lisle, 92130 Issy-les-Moulineaux, France, and registered with the Trade and Companies’ Register of Nanterre, France, under number 439 873 308, and for a principal amount of forty-one million, five hundred thousand Euro (EUR 41,500,000.-) (hereinafter referred to as the “Contributed Receivable”), and resulting from a declaration of Alpha Holdings S.A.S., as debtor company, as well as from a declaration of the Appearing Company, as creditor company, both dated June 24, 2010.

(the Contributed Shares and the Contributed Receivable are hereinafter collectively referred to as the “Contributions”). The copies of the two above mentioned declarations will remain annexed to the present deed.

The total value of the Contributions amounts to ninety-four million, seven hundred and forty-eight thousand, five hundred and eighty-one Euro (EUR 94,748,581.-) and is allocated as follows: (i) nine million, four hundred and seventy-four thousand, eight hundred and fifty-eight Euro (EUR 9,474,858.-) to the share capital of the Company, (ii) nine hundred and forty-seven thousand, four hundred and eighty-six Euro (EUR 947,486.-) to the legal reserve of the Company and (iii) eighty-four million, three hundred and twenty-six thousand, two hundred and thirty-seven Euro (EUR 84,326,237.-) to the share premium account of the Company.

#### *Effective implementation of the contributions*

Ecolab Co., prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Contributions and possesses the power to dispose of them, they are being legally and conventionally freely transferable;
- the transfer of the Contributions is effective today without qualification; and
- all further formalities are in course in the respective countries of location of the Contributions in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third parties.

IV. Pursuant to the above increase of capital, the sole shareholder resolved to restate Article 6 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 6. Subscribed Capital.** The share capital is set at sixteen million, three hundred and twenty-four thousand, six hundred and sixteen Euro (EUR 16,324,616.-), represented by sixteen million, three hundred and twenty-four thousand, six hundred and sixteen (16,324,616) shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realized losses, to make distributions to its shareholders or to allocate funds to the legal reserve.”

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above Appearing Company, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same Appearing Company and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the Appearing Company, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Ecolab Co., une société à responsabilité illimitée constituée et gouvernée par les lois de la Province de Nouvelle-Ecosse, Canada, ayant son siège social à 1300 - 1969 Upper Water Street, Purdy's Wharf Tower II, Halifax NS, B3J 3R7, Canada, et enregistrée avec le Registre des sociétés de capitaux de la Province de Nouvelle-Ecosse, Canada, sous le numéro 3093115 (ci-après la «Société Comparante»),

ici représentée par Ms. Peggy Simon, employée, avec adresse professionnelle à 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 24 juin 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la Société Comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle Société Comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La Société Comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie au Luxembourg sous la dénomination d' «Ecolab Lux 4 S.à r.l.» (ci-après la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg daté du 28 mai 2010, et publié au Mémorial C, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 17 juin 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à six millions, huit cent quarante-neuf mille, sept cent cinquante-huit Euros (6.849.758,- EUR) divisé en six millions, huit cent quarante-neuf mille, sept cent cinquante-huit (6.849.758) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune.

III. L'associée unique a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de neuf millions, quatre cent soixante-quatorze mille, huit cent cinquante-huit Euros (9.474.858,- EUR) pour le porter de son montant actuel de six millions, huit cent quarante-neuf mille, sept cent cinquante-huit Euros (6.849.758,- EUR) à seize millions, trois cent vingt-quatre mille, six cent seize Euros (16.324.616,- EUR) par la création et l'émission de neuf millions, quatre cent soixante-quatorze mille, huit cent cinquante-huit (9.474.858) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune.

#### *Souscription – Libération*

Ecolab Co., prénommée, par son mandataire, déclare souscrire aux neuf millions, quatre cent soixante-quatorze mille, huit cent cinquante-huit (9.474.858) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement pour le montant de neuf millions, quatre cent soixante-quatorze mille, huit cent cinquante-huit Euros (EUR 9.474.858,-) consistant en:

1. une quote-part dans le montant nominal de cent quatre-vingt dix-huit mille Euro (198.000.-) des parts émises et circulantes d' Ecolab Deutschland GmbH, une société à responsabilité limitée constituée et gouvernée par les lois de la République Fédérale d'Allemagne, ayant son siège social au Reisholzer Werftstraße 38-42, 40589 Düsseldorf, Allemagne, inscrite au Registre des Sociétés de Düsseldorf, Allemagne, sous le numéro HRB 28757 AG (ci-après désignée comme «Ecolab Deutschland GmbH»), qui sont transférées à la Société à leur valeur de marché de cinquante-trois millions, deux cent quarante-huit mille, cinq cent quatre-vingt-cinq Euros et cinquante cents (53.248.585,50 EUR) (ci-après désignées comme les «Parts Apportées»). Preuve de l'existence et de la valeur des Parts Apportées a été donnée au notaire soussigné

par la production d'un bilan d' Ecolab Deutschland GmbH établi au 31 mai 2010, certifié «véritable et juste» par sa gérance, avec une déclaration de libre transférabilité et une déclaration certifiant la valeur de marché des Actions Ecolab Deutschland GmbH, lesquels ont été dûment signés par les représentants légaux d'Ecolab Deutschland GmbH; et

2. une créance certaine, liquide et exigible due par Alpha Holding S.A.S., une société par actions simplifiée, gouvernée par les lois de France, ayant son siège social au 8, rue Rouget de Lisle, 92130 Issy-les-Moulineaux, France, et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, France, sous le numéro 439 873 308, et pour un montant total de quarante-et-un millions, cinq cent mille Euros (41,500,000.- EUR) (ci-après la «Créance Apportée»), et résultant d'une déclaration d'Alpha Holding S.A.S., en tant que société débitrice, ainsi que d'une déclaration de la Comparante, en tant que société créancière, toutes deux datées du 24 juin 2010,

(les Parts Apportées et la Créance Apportée sont ci-après désignées comme les «Apports»). Les copies des deux déclarations susmentionnées demeureront annexées au présent acte.

La valeur totale des Apports s'élève à quatre-vingt-quatorze millions, sept cent quarante-huit mille, cinq cent quatre-vingt-un Euros (94.748.581,- EUR) et est allouée tel que suit: (i) neuf millions, quatre cent soixante quatorze mille, huit cent cinquante-huit Euros (9.474.858,- EUR) au capital social de la Société, (ii) neuf cent quarante-sept mille, quatre cent quatre-vingt-cinq Euros (947.485,- EUR) à la réserve légale de la Société et (iii) quatre-vingt-quatre millions, trois cent vingt-six mille, deux cent trente-sept Euros (84.326.237,- EUR) au compte de prime d'émission de la Société.

#### *Réalisation effective de l'apport*

Ecolab Co., prénommée, par son mandataire, déclare que:

- elle est l'unique propriétaire des Apports et possède le pouvoir d'en disposer, ceux-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- le transfert des Apports est effectif sans réserve à partir d'aujourd'hui; et
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans les pays respectifs du lieu des Apports, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

IV. L'associée unique a décidé, suite à l'augmentation de capital ci-dessus, de modifier l'Article 6 des statuts de la Société qui dorénavant se lit comme suit:

« **Art. 6. Capital Souscrit.** Le capital social est fixé à seize millions, trois cent vingt-quatre mille, six cent seize Euros (16.324.616,- EUR), représenté par seize millions, trois cent vingt-quatre mille, six cent seize (16.324.616) parts sociales d'une valeur d'un Euro (1,- EUR) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions à ces associés, ou pour être affecté à la réserve légale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la Société Comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même société et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la Société Comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 30 juin 2010. Relation: ECH/2010/914. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 06 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088574/173.

(100097604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

#### **Estation, Société Anonyme.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 104.917.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 6 juillet 2010.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2010088595/11.

(100098393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**St. Modwen Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. St. Modwen Properties Luxembourg S.à r.l.).**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 153.339.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2010089051/12.

(100098084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**EPISO Luxembourg Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 138.590.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58979 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010088592/10.

(100098012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Episo Tapas S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 147.761.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58980 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010088594/10.

(100098391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**G.L. et F. Simone & Fils Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 63.020.

---

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088644/10.

(100098389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Denise Invest SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 154.245.

---

STATUTS

L'an deux mille dix, le huit juillet.

Par-devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée «FLEXOFFICE, S. à r.l.», ayant son siège social à L-4963 Clemency, 9, rue Basse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 136.833,

ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Jean-Yves STASSER, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-4963 Clemency, 9, rue Basse,

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire soussigné de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit.

### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de «DENISE INVEST SA».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la commune de Clemency.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle, la mise en valeur de ces participations. La société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et vendre des biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger, ainsi que réaliser toutes opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La société peut également constituer, acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de fabrique et autres droits intellectuels et immatériels ainsi que tous autres droits s'y rattachant ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou toute manière, les vendre ou les échanger.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à CENT CINQUANTE MILLE EUROS (€ 150.000.-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de CENT CINQUANTE EUROS (€ 150.-) chacune.

Les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

En cas d'augmentation du capital social, des droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

## Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur au siège social sauf indication contraire dans les convocations.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre, télégramme ou télex, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par deux administrateurs ou par un ou plusieurs mandataires désignés à ces fins.

Lorsque la société comprend un actionnaire unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

**Art. 10.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale.

Elle ne pourra cependant dépasser six années.

## Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Clemency, tel qu'indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois de mai à 8.00 heures.

Si la date de l'assemblée extraordinaire tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration, respectivement l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s).

Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le dixième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.



L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

**Art. 19.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividende.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

### **Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2010 et la première assemblée annuelle se tiendra en 2011.

#### *Souscription*

Les mille (1.000) actions ont toutes été souscrites par la société à responsabilité limitée «FLEXOFFICE, S.à r.l.», préqualifiée.

Ces actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant de cent cinquante mille euros (€ 150.000.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (€ 1.500.-).

#### *Décisions de l'actionnaire unique*

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1) L'actionnaire unique décide de nommer un administrateur unique, à savoir:

Monsieur Philippe VANDERHOVEN, licencié en droit, né à Rocourt (Belgique), le 2 juillet 1971, demeurant professionnellement à L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

2) L'actionnaire unique décide de nommer un commissaire aux comptes, à savoir:

La société à responsabilité limitée «SV SERVICES S.à r.l.», ayant son siège social à L-4963 Clemency, 9, rue Basse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 128.158.

3) Les mandats de l'administrateur unique et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2016.

4) Le siège de la société est fixé à L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

DONT ACTE, fait et passé en l'étude, date qu'en tête des présentes.



Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Y. STASSER, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 6 juillet 2010. Relation: MER/2010/1275. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur (signé): A. MULLER.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 juillet 2010.

Référence de publication: 2010094858/175.

(100105401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2010.

---

**Horacio, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2629 Luxembourg, 17, rue Tubis.

R.C.S. Luxembourg B 147.228.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 5 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088695/10.

(100097908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Idamante S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.297,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 152.516.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088707/11.

(100097923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**IHV Invest Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 137.957.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 5 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088714/10.

(100097896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**KPI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 153.301.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 juillet 2010.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2010088798/11.

(100098035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Maltemi Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 87.552.

In the year two thousand and ten, on the seventeenth day of June.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Claudio Ernesto SANGIORGIO, company director, born in Milan, Italy, on November 3<sup>rd</sup> 1964, residing in Milan, Italy, Via Quadronno No. 4. -20122,

here represented by Mrs Preeti KHITRI, Account Manager Legal, residing professionally in L – 2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, by virtue of a proxy, given under private seal on June 7, 2010 in Milan.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing party, acting in her hereabove stated capacities and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has required the undersigned notary to enact the following:

– that Claudio Ernesto SANGIORGIO, prenamed is the sole current shareholder (the "Sole Shareholder") of MALTEMI INVESTMENTS S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office in L – 2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 87 552 (the "Company"), of which among others the registered office and the effective place of management have been transferred from Curaçao to Luxembourg by deed of the notary Gérard Lecuit, residing in Hesperange, on May 8, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1183 of August 7, 2002.

- that the Company' share capital is fixed at four hundred and twenty thousand euros (420,000.- EUR) represented by sixteen thousand eight hundred shares (16,800) with a par value of twenty-five euros (25.- EUR) each.

Then the Sole Shareholder, represented as stated hereabove has required the undersigned notary to state his resolutions as follows:

*First resolution:*

The Sole Shareholder decides to close the current financial period as at 17 June 2010 and to approve the interim financial statements as at 17 June 2010.

The said interim balance sheet, after having been initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing party, acting in her hereabove stated capacities, and the notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

In consideration of the financial situation of the Company, the Sole Shareholder decides, on basis of article 100 of the law of August 10, 1915, as amended, to continue the Company's activities.

*Second resolution:*

The Sole Shareholder decides, to accept the resignation of the managers and to grant them full discharge for their duties as per today.

*Third resolution:*

Pursuant to article 199 of the law of August 10, 1915, as amended, the Sole Shareholder decides to transfer the statutory registered and administrative office of the company from L – 2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre to Italy at 8, Largo Augusto – 20122 Milan (Italy) as well as all the Company's assets and liabilities and to request to strike off of Company from the Luxembourg Trade and Companies Register.

The company shall adopt the Italian nationality, with corporate continuance, both on legal and tax view points.

*Fourth resolution:*

The Sole Shareholder decides to adapt the Company's articles of incorporation as per the Italian laws, to adopt the legal form of S. r. l. under Italian laws and in particular to change the denomination into "MALTEMI S.r.l."

The Sole Shareholder decides to adopt the new articles of association in Italian, of which the French, after having been initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing party, acting in her hereabove stated capacities, and the notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder decides that the Company shall be managed by a sole manager and to appoint himself Claudio Ernesto SANGIORGIO, prenamed as sole manager until his resignation or revocation.

#### *Sixth resolution*

The Sole Shareholder decides that the Company shall be supervised by a Board of Statutory Auditors, in accordance with the new bylaws of the Company and to fix the number of the standing members of the Board of Statutory Auditors to three (3) and the number of substitutive Statutory Auditors to two (2).

The Sole Shareholder decides to appoint as standing members of the Board of Statutory Auditors .

1. Dott. Ricardo RONCHI, born on 27<sup>th</sup> June 1960 in Milan, Italian Citizen domiciled at Milan, Largo Augusto, n° 8, registered at Legal Auditor Register (Registro dei Revisori Contabili) at no. 50468, M.D. 12 April 1995, published on the official gazette no. 31-bis of 21 .4.1995, as Chairman of the Board of Statutory Auditors;

2. Dott. Francesco DORI, born on 7<sup>th</sup> April 1962 in Milan, domiciled at Milan, Largo Augusto, n° 8, registered at Legal Auditor Register (Registro dei Revisori Contabili) at no. 20948, M.D. 12 April 1995, published on the Official Gazette no. 31-bis of 21 .4.1995, as Standing Auditor;

3. Dott. Marco SALVATORE, born on 28<sup>th</sup> December 1965 in Como, domiciled at Milan, Largo Augusto, n° 8 at Legal Auditor Register (Registro dei Revisori Contabili) at no. 93581, M.D. 15 October 1999, published on the Official Gazette no. 87 of 2 .11.1999, as Standing Auditor;

The Sole Shareholder decides to appoint as substitutive members of the Board of Statutory Auditors:

1. Dott. Attilio TORRACCA, born on 10<sup>th</sup> February 1962 in La Spezia, domiciled at Milan, Largo Augusto, n° 8 registered at Legal Auditor Register (Registro dei Revisori Contabili) at no. 58147, M.D. 12 April 1995, published on the Official Gazette no. 31-bis of 21 .4.1995, as Substitutive Auditor; and

2. Dott. Federico SALA, born on 18<sup>th</sup> April 1975 in Milan, domiciled at Milan, Largo Augusto, n° 8 registered at Legal Auditor Register (Registro dei Revisori Contabili) at no. 138677, M.D. 2 November 2005, published on the Official Gazette no. 88 of 08.11.2005, as Substitutive Auditor.

The Sole Shareholder decides to appoint the Standing Auditors of the Board of Statutory Auditors of the Company, as Legal Auditors pursuant to article 2409-bis of Codice Civile.

The Sole Shareholder decides to fix the duration of the mandate of the members of the board of Statutory Auditors including the substitutive Statutory Auditors as hereabove mentioned to three years. Their mandate shall expire at the Quotaholders' meeting to be held during the third financial period after the present deed.

The Sole Shareholder decides that the Standing Auditors shall be entitled to an annual remuneration to be established following the amount fixed by the relative professional tariffs for the entire duration of their office and to an annual fixed remuneration of Euro 4.200,00 for the legal auditing activity stated by article 2409-bis of Codice Civile.

#### *Seventh resolution*

The Sole Shareholder decides to appoint Mrs Preeti KHITRI, prenamed or any other employee of Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., with registered office at 52-54 Avenue du X Septembre L-2550 Luxembourg in order to collect any notification issued by the Luxembourg Administration des Contributions Directes and addressed to the Company and to grant to her all power to represent the Company in the Grand Duchy of Luxembourg with the administrative, tax and any other authorities necessary or useful for the accomplishment of any formalities and deeds in relation with the said transfer.

The Sole Shareholder decides to appoint himself Claudio Ernesto SANGIORGIO, prenamed in order to represent the Company in Italy with the administrative, tax and any other authorities necessary or useful for the accomplishment of any formalities and deeds in relation with the said transfer, and in particular, in order to proceed with the registration and the publication of the present deed and bylaws herewith adopted, with any authority.

The books and documents of the Company for the period prior to the present transfer to Italy and for all the period during which the Company had its registered office in Luxembourg, shall be deposited during five years at its last registered office in the Grand Duchy of Luxembourg, except if the transfer of the said documents are requested pursuant to a legal regulation.

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of the present deed are estimated at two thousand euros (EUR 2,000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party represented as stated hereabove and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the attorney in fact of the party appearing, acting in his/her hereabove stated capacities, known to the notary by name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mil dix, le dix-septième jour de juin,

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Claudio Ernesto SANGIORGIO, administrateur de société, née à Milan, Italie, le 3 novembre 1964, demeurant à Milan, Italie, Via Quadronno numéro 4 - 20122,

ici représentée par Madame Mrs Preeti KHITRI, Account Manager Legal, demeurant professionnellement à L – 2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Milan le 7 juin 2010.

Laquelle procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante, es-qualités qu'il agit, et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Claudio Ernesto SANGIORGIO est le seul associé actuel (l'«Associé Unique») de MALTEMI INVESTMENTS S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au L 2550 Luxembourg, 5254, avenue du X septembre, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 87 552 (la "Société"), dont entre autres le siège social statutaire et de direction effective a été transféré de Curaçao à Luxembourg suivant acte du notaire Gérard Lecuit de résidence à Hesperange en date du 8 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1183 en date du 7 août 2002; et

- que le capital social de la Société est fixé à quatre cent vingt mille euros (420.000,- EUR) représenté par seize mille huit cents (16.800) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Ensuite, l'associé Unique, représenté comme dit ci-avant a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de clôturer anticipativement l'exercice en cours et d'approuver la situation des comptes sociaux intérimaires au 17 juin 2010. Le bilan intérimaire, après avoir été signé ne varietur par le mandataire de la partie comparante, es-qualités qu'il agit, et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte.

Eu égard à la situation financière de la Société, l'Associé Unique décide, en application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée la continuation des activités de la Société.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique accepte la démission des gérants de la Société et leur accordent pleine et entière décharge pour l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

#### *Troisième résolution*

Conformément à l'article 199 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, l'Associé Unique décide de transférer le siège social statutaire et administratif de la Société du L – 2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre en Italie au 8, Largo Augusto, - 20122 Milan (Italie) ainsi que l'universalité de ses actifs et passifs et de demander la radiation de la Société du registre de commerce luxembourgeois. La Société adoptera dès lors la nationalité italienne sans que ce transfert de siège social ne donne lieu, légalement ou fiscalement à la constitution d'une nouvelle société.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide d'adapter les statuts de la Société en vue de les rendre conformes à la législation italienne, d'adopter la forme d'une S.r.l. aux termes du droit italien et notamment de changer la dénomination sociale en «MaltemiS.r.l.».

L'Associé Unique décide d'adopter les nouveaux statuts en italien, dont le texte avec traduction libre en français est annexé au présent acte après avoir été signé ne varietur par le mandataire de la partie comparante, es-qualités qu'il agit, et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide que la Société sera administrée par un administrateur unique et que lui-même, Claudio Ernesto SANGIORGIO, précité, sera nommé administrateur unique, jusqu'à sa démission ou révocation.

#### *Sixième résolution*

L'Associé Unique décide que la Société sera dorénavant surveillée par un collège des commissaires, conformément aux nouveaux statuts et de fixer le nombre des membres effectifs du collège des commissaires à trois et le nombre des suppléants des commissaires à deux.

L'Associé unique décide de nommer aux fonctions de membres effectifs des commissaires:

1. Dott. Ricardo RONCHI, né à Milan le 27 juin 1960, domicilié à Milan, Largo Augusto, n° 8 de nationalité italienne, code fiscale RNC RCR 60H27 F205I, inscrit au registre des Réviseurs comptables sous le numéro 50468 D.M. 12.4.1995 publié à la Gazzetta Ufficiale n°31bis du 21.4.1995 IV série spéciale présidente du collège syndical.

2. Dott. Francesco DORI, né à Milan le 7 avril 1962, domicilié à Milan, Largo Augusto, n°8, de nationalité italienne, code fiscale DRO FNC 62D07 F205W, inscrite au registre des Réviseurs comptables sous le numéro 20948 D.M. 12.4.1995 publiée à la Gazzetta Ufficiale n°31bis du 21.4.1995 IV série spéciale.

3. Dott. Marco SALVATORE, né à Como le 28 décembre 1965, domicilié à Milan, Largo Augusto, n° 8, de nationalité italienne, code fiscale SLV MRC 65T28 C933N, inscrite au registre des Réviseurs comptables sous le numéro 93581 D.M. 15.10.1999 publiée à la Gazzetta Ufficiale n. 87 du 2.11.1999 IV série spéciale.

L'Associé Unique décide de nommer aux fonctions de membres suppléants du collège syndical:

1. Dott. Attilio TORRACCA, né à La Spezia le 10 février 1962, domiciliée à Milan, Largo Augusto, n°8, code fiscale TRR TTL 62B10 E463Y, inscrite au registre des Réviseurs Comptables sous le numéro 58147 D.M. 12.4.1995 publiée à la Gazzetta Ufficiale n° 31bis du 21.4.1995 IV série spéciale.

2. Dott. Federico SALA, né à Milan le 18 avril 1975, domicilié à Milan, Largo Augusto, n°8, de nationalité italienne, code fiscale SLA FRC 75D18 F205H, inscrite au registre des Réviseurs comptables sous le numéro 138677 D.M. 2.11.2005 publié à la Gazzetta Ufficiale n° 88 du 08.11.2005 IV série spéciale

L'Associé Unique décide de conférer l'activité de contrôle légal des comptes prévue par l'article 2409-bis du Codice Civile au collège syndical.

L'Associé Unique décide de fixer le terme de la durée du mandat des membres effectifs du collège des commissaires et des membres suppléants, tels que ci-avant nommés, à trois années, de manière à ce que leurs mandats expirent après l'assemblée générale qui se tiendra pendant le troisième exercice suivant la présente assemblée.

L'Associé Unique décide que les membres effectifs des commissaires seront rémunérés par attribution d'émoluments tels que prévues par les tarifs et règles professionnelles. Les émoluments pour l'activité de contrôle légal des comptes prévue par l'article 2409-bis du Codice Civile sont fixés à 4.200.- EUR (quatre mille deux cent euros) par an.

#### *Septième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer Madame Preeti KHITRI, précitée ou tout autre employé de Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., avec siège social au 52-54 Avenue du X Septembre L2550 Luxembourg, afin de recevoir toutes les notifications émises par l'Administration des Contributions Directes du Grand-Duché de Luxembourg et adressées à la Société et de lui conférer tous pouvoirs pour représenter seul la Société au Grand-Duché de Luxembourg dans toutes les instances administratives, fiscales et autres, nécessaires ou utiles relativement aux formalités et actes à accomplir en relation avec le transfert du siège.

L'Associé Unique décide de conférer à lui-même Monsieur Ernesto Claudio Sangiorgio, préqualifié, tous pouvoirs pour représenter seul la Société en Italie, pour effectuer toutes formalités dans toutes les instances administratives, fiscales et autres, nécessaires ou utiles relativement aux formalités et actes à accomplir en relation avec le transfert du siège, et en particulier pour procéder au dépôt et à la publication du présent acte, et des statuts présentement adoptés, entre les mains de toutes autorités compétentes.

Tous documents relatifs à la Société pour toute la période se situant avant son présent transfert de siège vers l'Italie, et pour toute la période pendant laquelle la Société avait son siège social et son principal établissement au Grand-Duché de Luxembourg seront conservés, à moins qu'une disposition légale oblige au déplacement, pendant une période de cinq ans, et à telles fins que la loi le prévoit obligatoirement, à son ancien siège social à Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison du présent acte est estimé à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante représentées comme dit ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de cette même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, es-qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Preeti Khitri, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 18 juin 2010. LAC / 2010 / 27199. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour expédition conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 juin 2010.

Référence de publication: 2010088837/215.

(100097917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Launchchange Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 121.510.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59023 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010088807/10.

(100098015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Lumen Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 152.437.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088809/10.

(100098125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**TPG Growth -Yahtzee S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. TPG Sonic S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 298.095,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 117.328.

In the year two thousand and ten, on the fourth day of the month of June.

Before Us M<sup>e</sup> Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

There appeared

TPG Star, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State Delaware under number 4260477, acting through its general partner TPG STAR GenPar, L.P., in turn acting through its general partner TPG STAR Advisors, L.L.C.

represented by M<sup>e</sup> Stéphanie DAMIEN, licenciée en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated June 3<sup>rd</sup>, 2010, being the sole shareholder and holding all the one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares in issue in "TPG Growth – Yahtzee S.à r.l." (previously TPG Sonic S.à r.l.) (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, incorporated on 9 June 2006 by deed of M<sup>e</sup> Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1600 of 23 August 2006.

The articles of association of the Company have been amended for the last time on May 14, 2010 by deed of Me Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

(A) The sole shareholder holds all the shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on the item of the agenda.

(B) The item on which a resolution to be passed is as follows:

Increase of the issued share capital of the Company to two hundred ninety-eight thousand ninety-five Euros (€ 298,095.-) by the issue of twenty-eight million five hundred fifty-nine thousand five hundred (28,559,500) shares of a par value of one euro cent (€ 0.01) each (the "New Shares") for a total subscription price of two hundred eighty-five thousand five hundred ninety-five Euros (€ 285,595.-) (the "Subscription Price"); subscription to the New Shares by TPG Star, L.P. and Ptolemy Capital, LLC (the "Subscribers"); approval of Ptolemy Capital, LLC as a new shareholder of the Company; payment in cash of the Subscription Price; allocation of the total amount of the Subscription Price to the issued share



capital of the Company; consequential amendment of article 5 of the articles of association of the Company as set forth below:

**“Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at two hundred ninety-eight thousand ninety-five Euros (€ 298,095.-) divided into twenty-nine million eight hundred nine thousand five hundred (29,809,500) shares with a par value of one Euro cent (€ 0.01) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.”

Thereafter the following resolution was passed:

*Sole resolution*

The sole shareholder of the Company resolved to increase the issued share capital of the Company to two hundred ninety-eight thousand ninety-five Euros (€ 298,095) by the issue of twenty-eight million five hundred fifty-nine thousand five hundred (28,559,500) shares of a par value of one euro cent (€ 0.01) each (the “New Shares”) for a total subscription price of two hundred eighty-five thousand five hundred ninety-five Euros (€ 285,595.-) (the “Subscription Price”).

Thereupon TPG Star, L.P., represented as here-above mentioned and Ptolemy Capital, LLC, a limited liability company existing under the laws of Delaware, with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, and registered with the Secretary of State of Delaware under number 4529252, represented by M<sup>e</sup> Stéphanie DAMIEN, prenamed, by virtue of a proxy dated June 3<sup>rd</sup>, 2010 (the “Subscribers”) (said proxy, after having been initialled by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to this deed to be filed with it with the registration authorities), appeared to subscribe to the New Shares as follows:

Subscriber . . . . .	Number of subscribed shares	Subscription price in Euros
TPG Star, L.P. . . . .	27,315,221	273,152.21
Ptolemy Capital, LLC . . . . .	1,244,279	12,442.79
Total . . . . .	28,559,500	285,595

The sole shareholder resolved to approve Ptolemy Capital, LLC as new shareholder of the Company and to accept the subscription by the Subscribers.

The total Subscription Price of the New Shares is fully paid up by the Subscribers in cash.

Upon subscription and payment, the sole shareholder of the Company issued the New Shares.

Evidence of the payment to the Company was shown to the undersigned notary.

The sole shareholder of the Company resolved to allocate the total amount of the Subscription Price to the issued share capital of the Company.

To reflect the capital increase, the sole shareholder of the Company resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company as set forth in the agenda.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at 1,780.- €.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to appearing person, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said person has signed with Us the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L’an deux mille dix, le quatrième jour du mois de juin.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu

TPG Star, L.P., un limited partnership constituée et existant sous les lois de l’Etat du Delaware, Etats-Unis d’Amérique, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d’Amérique, inscrite auprès du Secretary of State Delaware sous le numéro 4260477, agissant par son general partner TPG STAR GenPar, L.P., agissant à son tour par son general partner TPG STAR Advisors, L.L.C.,

représentée par M<sup>e</sup> Stéphanie Damien, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 3 juin 2010, étant l'associé unique et détenant toutes les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales émises dans "TPG Growth – Yahtzee S.à r.l." (auparavant TPG Sonic S.à r.l.) (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée le 9 juin 2006 suivant acte reçu de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1600 du 23 août 2006.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 14 mai 2010 par acte reçu de Maître Henri HEL-LINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

(A) L'associé unique détient toutes les parts sociales émises dans la Société de sorte que des décisions peuvent valablement être prises sur le point porté à l'ordre du jour.

(B) Le point sur lequel une résolution doit être passée est le suivant:

Augmentation du capital social de la Société à deux cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre-vingt-quinze euros (€ 298.095,-) par l'émission de vingt-huit million cinq cent cinquante-neuf mille cinq cent (28.559.500) parts sociales ayant une valeur nominale de un euro cent (€ 0,01) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales") pour un prix de souscription total de deux cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-quinze euros (€ 285.595,-) (le "Prix de Souscription"); souscription des Nouvelles Parts Sociales par TPG Star, L.P. et Ptolemy Capital, LLC (les "Souscripteurs"); agrément de Ptolemy Capital, LLC en tant que nouvel associé de la Société, paiement en argent du Prix de Souscription; allocation du montant total du Prix de Souscription au capital social émis de la Société; modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société de la manière suivante:

**“Art. 5. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à deux cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre-vingt-quinze euros (€ 298.095,-) divisé en vingt-neuf million huit cent neuf mille cinq cent (29.809.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro cent (€ 0,01) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents statuts.”

Ensuite, la résolution suivante a été passée:

#### *Résolution unique*

L'associé unique de la Société a décidé d'augmenter le capital social de la Société à deux cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre-vingt-quinze euros (€ 298.095,-) par l'émission de vingt-huit million cinq cent cinquante-neuf mille cinq cent (28.559.500) parts sociales ayant une valeur nominale de un euro cent (€ 0,01) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales") pour un prix de souscription total de deux cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-quinze euros (€ 285.595,-) (le "Prix de Souscription").

TPG Star, L.P., représenté comme susmentionné, et Ptolemy Capital, LLC, une limited liability company existent sous les lois du Delaware, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, et inscrite auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 4529252, représenté par Maître Stéphanie DAMIEN, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 3 juin 2010 (laquelle procuration, après avoir été paraphée par le détenteur de la procuration et le notaire soussigné, est annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec ce dernier), ont comparu pour souscrire aux Nouvelles Parts Sociale de la manière suivante:

Souscripteur . . . . .	Nombre de parts sociales souscrites	Prix de souscription en Euros
TPG Star, L.P. . . . .	27.315.221	273.152,21
Ptolemy Capital, LLC . . . . .	1.244.279	12.442,79
Total . . . . .	28.559.500	285.595

L'associé unique de la Société a décidé d'approuver Ptolemy Capital, LLC en tant que nouvel associé de la Société et d'accepter la souscription par les Souscripteurs.

Le Prix de Souscription total des Nouvelles Parts Sociales est entièrement libéré par les Souscripteurs en argent.

Suite à la souscription et au paiement, l'associé unique de la Société a décidé d'émettre les Nouvelles Parts Sociales.

Preuve du paiement à la Société a été montrée au notaire soussigné.

L'associé unique de la Société a décidé d'allouer le montant total du Prix de Souscription au capital social de la Société.

Afin de refléter l'augmentation de capital, l'associé unique de la société a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société de la manière prévue dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant dans l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

#### *Dépenses*

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à 1.780,- €.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française ; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la comparante, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. DAMIEN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juin 2010. LAC/2010/25419. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 16 juin 2010.

Référence de publication: 2010089083/155.

(100099452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Lux Suitcase 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.525,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 111.677.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088810/11.

(100098364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Mercuria Independent Risk Solutions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 132.014.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 5 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088857/10.

(100097912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Hydraganymed S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2131 Luxembourg, 4, rue Gabriel de Marie.

R.C.S. Luxembourg B 100.804.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010085814/10.

(100095372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

---

**Idea-Light S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 38, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 50.576.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT

Référence de publication: 2010085816/12.

(100095215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

**INVESCO Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 38.049.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010085827/11.

(100095205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

**Scheidegg Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 134.086.

In the year two thousand and ten, on the twenty-fifth of June.

Before Maître Martine Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

ALTERNATIVE PROPERTY INCOME VENTURE S.C.A. a company governed by the laws of Luxembourg having its registered office in L-1331 Luxembourg, 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte (RCS Luxembourg N° B 124359), here represented by Mrs Jacqueline SCHAEFFER, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 24 June, 2010.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. The appearing party is the sole partner of SCHEIDEGG PROPERTIES S.à r.l., a private limited company, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, R.C.S. B Number 134.086,

incorporated by a deed of Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, on November 28, 2007, published in the Memorial, Recueil des Sociétés et Associations number 17 dated January 4, 2008.

The Articles Of Incorporation have been amended by a deed of the same notary on January 21, 2010, not yet published in the Memorial, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The agenda of the meeting is as follows:

1.- Increase the corporate capital by an amount of one hundred four thousand one hundred euros (EUR 104.100,-) so as to raise it from its present amount of one hundred eighty eight thousand six hundred and fifty euros (EUR 188.650,-) divided into seven thousand five hundred forty six (7.546) shares with a nominal value of twenty five euros (EUR 25.-) each, to an amount of two hundred ninety two thousand seven hundred and fifty euros (EUR 292.750,-) by the creation and issuing of four thousand one hundred sixty four (4.164) new shares with a nominal value of twenty five euros (EUR 25.-), with a total share premium in a total amount of nine hundred thirty six thousand nine hundred euros (EUR 936.900,-) and to make payment for such new shares by a contribution in cash in a total amount of one million forty one thousand euros (EUR 1.041.000,-).

2.- Amendment of the first paragraph of article 5

3.- Miscellaneous

III. The sole Partner has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of one hundred four thousand one hundred euros (EUR 104.100,-) so as to raise it from its present amount of one hundred eighty-eight thousand six hundred and fifty euros (EUR 188.650,-) divided into seven thousand five hundred forty-six (7.546) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, to an amount of two hundred ninety-two thousand seven hundred and fifty euros (EUR 292.750,-) by the creation and issuing of four thousand one hundred sixty-four (4.164) new shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-).

The four thousand one hundred sixty-four (4.164) new shares have all been subscribed by the sole shareholder.

They have been fully paid up by the sole shareholder by a contribution in cash, so that the amount of one million forty-one thousand euros (EUR 1.041.000,-) is as of now at the free disposal of the company as has been shown to the undersigned notary.

The contribution in cash is to be allocated in the following manner:

- an amount of one hundred four thousand one hundred euros (EUR 104.100,-) to the share capital,
- and an amount of nine hundred thirty-six thousand nine hundred euros (EUR 936.900,-) to the share premium.

#### *Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the shareholders resolve to amend the first paragraph of Article 5 of the Articles so that it shall henceforth be read as follows:

“ **Art. 5. Paragraph 1.** The Company’s corporate capital is fixed at two hundred and ninety-two thousand seven hundred and fifty euro (EUR 292,750), represented by eleven thousand seven hundred and ten shares (11,710) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.”

#### *Estimated costs*

The aggregate amount of costs, remunerations or expenses which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately six thousand nine hundred (6,900.-) Euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the representative of the appearing parties, the said person signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française:**

L’an deux mille dix, le vingt-cinq juin.

Pardevant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A COMPARU:

ALTERNATIVE PROPERTY INCOME VENTURE S.C.A. une société régie par la loi du Luxembourg ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte (RCS Luxembourg N o B 124359),

ici représentée par Madame Jacqueline SCHAEFFER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d’une procuration donnée le 24 juin 2010.

Laquelle procuration a été signée par le mandataire et le notaire soussigné et restera annexée au présent acte.

Laquelle comparante, par son mandataire, a prié le notaire instrumentaire d’acter ce qui suit:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de "SCHEIDEGG PROPERTIES S.à r.l.", R.C. B Numéro 134 086, ayant son siège social à L-1030 Luxembourg, 412F, route d’Esch, constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 17 du 4 janvier 2008.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du même notaire en date du 21 janvier 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. L’ordre du jour est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence d’un montant de cent quatre mille cent euros (EUR 104.100,-) pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante euros (EUR 188,650.-), à un montant de deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent cinquante euros (EUR 292.750, -), par la création et l’émission de quatre mille cent soixante-quatre (4.164) parts sociales d’une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, émise avec une prime d’émission totale de neuf cent trente-six mille neuf cents euros (EUR 936.900.-) et de libérer ces parts par l’apport en espèces pour un montant total d’un million quarante et un mille euros (EUR 1.041.000,-).

2. Modification de l’article 5, alinéa 1<sup>er</sup>.

3. Divers.

L’associé a abordé l’ordre du jour et a pris ensuite les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence d’un montant de cent quatre mille cent euros (EUR 104.100,-) pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante euros (EUR 188,650.), à un montant

de deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent cinquante euros (EUR 292.750, -), par la création et l'émission de quatre mille cent soixante-quatre (4.164) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les quatre mille cent soixante-quatre (4.164) parts sociales nouvelles ont toutes été souscrites par l'associée unique.

Elles ont été entièrement libérées par l'associé unique par un apport en espèces à la Société, de sorte que le montant d'un million quarante et un mille euros (EUR 1.041.000,-) est à la libre disposition de la société, comme il a été prouvé au notaire.

L'apport est attribué comme suit:

- un montant de cent quatre mille et cent euros (EUR 104.100,-) au capital
- et un montant de neuf cent trente-six mille neuf cents euros (EUR 936.900,-) à la prime d'émission.

#### *Deuxième résolution*

Suite à cette augmentation du capital social, l'article 5, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Alinéa 1<sup>er</sup>** . Le capital social est fixé à deux cent quatre-vingtdouze mille sept cent cinquante (292.750,-) euros (EUR), représenté par onze mille sept cent dix (11.710) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune."

#### *Frais*

Le montant des frais se monte à environ six mille neuf cents (6.900,-) euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Schaeffer et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 juin 2010. LAC/2010/28532. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088993/123.

(100097930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

#### **Industrial Re S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 36.702.

Le Bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2010085823/12.

(100095208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

---

#### **CREA S.A., Compagnie de Réassurance Akzo Nobel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 28.687.

Les statuts coordonnés suivant acte n°58965 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010086049/9.

(100095927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---